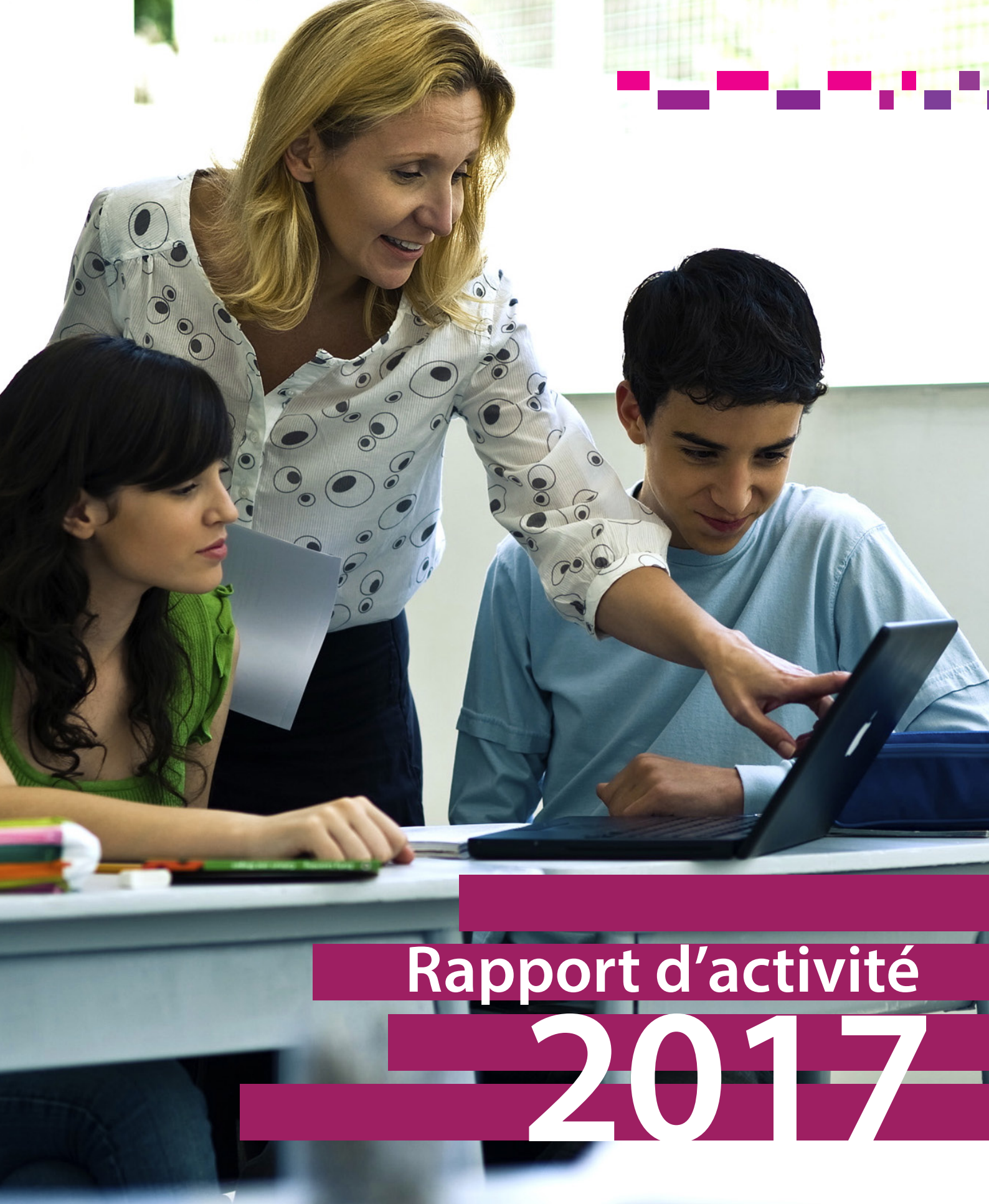




Rapport d'activité

2017



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Rapport d'activité

2017





Le Cnesco, c'est une intelligence collective au service des progrès de l'école, à travers l'exercice de l'évaluation, c'est une collaboration - à hauteur d'hommes et de femmes - entre évaluateurs, scientifiques, praticiens, parents, personnels politiques... où, chacun dans son champ, a la conviction forte que notre système éducatif doit, mais surtout peut, progresser très significativement, si les forces sont unies, s'il sait s'enrichir des travaux scientifiques d'évaluation. En 2017, le Cnesco a confirmé cette philosophie d'action.

La communauté éducative s'est emparée des ressources évaluatives du Cnesco

En effet, en à peine quatre ans d'existence, la toute jeune institution a mobilisé quelque **250 chercheurs** pour réaliser ses évaluations, **plus de 1 200 praticiens de l'éducation, parents, élèves, représentants d'entreprises, personnels politiques... ont participé à l'élaboration de ses préconisations**. Les conférences du Cnesco sont désormais toutes retransmises à distance car elles se jouent toujours à guichets fermés 72 heures après leur ouverture au public. Plus globalement la communauté éducative s'est emparée avec avidité des ressources scientifiques du Cnesco (plus d'un million

Comment développer la culture de l'évaluation ?

de pages vues sur le site internet - dont près de la moitié en 2017, 160 000 visionnages des vidéos).

2017, les débuts de l'exportation de la méthode Cnesco

Autre fait marquant en 2017 : le Cnesco a exporté au Maroc et au Chili son modèle de conférence de comparaisons internationales, car **la méthode originale du Cnesco intéresse à l'étranger les grandes agences d'évaluation qui réfléchissent à un usage efficace des évaluations par leur communauté éducative**. Mesurer les résultats des systèmes éducatifs est nécessaire, faire en sorte que ces évaluations servent l'action dans les écoles est devenu incontournable, sauf à accepter que l'évaluation perde son sens.

Valoriser le consensus scientifique international

Le succès de cette toute jeune institution s'explique par **la volonté permanente et tenace de livrer à la communauté éducative des évaluations de grande qualité scientifique, qui s'inscrivent en surplomb des chapelles intellectuelles**. Le Cnesco valorise la recherche d'un consensus scientifique, au croisement des champs disciplinaires, français et internationaux, qui irriguent chaque objet

évalué. Car sans consensus sur leur légitimité intellectuelle et sociale, les évaluations et les recherches scientifiques ne pénètrent ni les écoles, ni les classes.

Les conditions d'une culture de l'évaluation

Le succès du Cnesco s'explique aussi par la volonté tout aussi tenace de mettre en place une stratégie volontariste de diffusion des évaluations qui fait la part belle aux enseignants et plus largement aux personnels d'éducation qui font le quotidien de l'école. Ce sont eux qui agissent sur le terrain, qui connaissent les élèves, qui vivent les tensions, les doutes mais aussi les joies d'enseigner, l'enthousiasme de faire grandir des jeunes, ce sont eux qui disposent d'une expertise de terrain de qualité qui doit aussi être reconnue par les évaluateurs, par les scientifiques. **C'est donc un modèle original d'évaluation qu'a développé le Cnesco : les évaluations ne servent la communauté éducative que si elles font sens par rapport au métier au quotidien**, que si elles répondent à des doutes, à des questionnements du quotidien. **Les évaluations ne servent que si les enseignants se les approprient, s'ils acceptent d'en faire leurs outils de connaissance et d'action dans leurs classes.**

L'évaluateur, la modestie et l'humilité

Comme évaluateurs, comme scientifiques, nous devons pratiquer la modestie, l'humilité, nous devons accompagner et non pas tenter de dicter l'action de ceux qui sont en première ligne sur le front de la difficulté scolaire. Pour une raison extrêmement simple : **aucune conclusion d'évaluation, aucun résultat de recherche n'a de traduction directe, mécanique, dans un acte d'enseignement. C'est l'enseignant dans sa classe au quotidien, c'est le chef d'établissement ou l'inspecteur qui peut donner**

sens, corps, traduction à un résultat de recherche, qui peut adapter la conclusion d'une évaluation aux élèves, aux écoles dont il a la responsabilité, car chaque élève, chaque classe, chaque établissement scolaire est différent. Évaluateurs, scientifiques et praticiens sont condamnés à agir ensemble, sur un pied d'égalité. **L'évaluateur, le scientifique, est forcé à l'impuissance s'il se trompe de positionnement, il ne peut être en surplomb de l'action dans la classe, il ne dicte pas l'acte d'enseignement, il en nourrit la réflexion, il en enrichit la compréhension et les champs des possibles.** C'est cette philosophie appliquée sans relâche au Cnesco, avec l'aide d'un ensemble large de partenaires de l'Éducation nationale, c'est ce fil rouge qui tient notre activité et explique le succès rapide de cette jeune institution.

Une stratégie pro-active de diffusion des évaluations

Cette volonté permanente de diffuser les résultats des évaluations et des recherches a tout d'abord donné lieu, à la création du Cnesco, à une stratégie pro-active. **"Les idées ne volent pas", nous enseignent les scientifiques politistes anglais, rompus à l'analyse de la circulation des informations dans les champs sociaux.** Il s'est donc agi dans un premier temps pour le Cnesco d'aller à la rencontre des parents, des praticiens, des entreprises, des collectivités territoriales, des journalistes... à travers la construction de conférences (de consensus, de comparaisons internationales...), à travers la participation aux actions de formation (des académies, des fédérations de parents d'élèves, des syndicats...), à travers l'élaboration de ressources vulgarisées pour les médias, à travers l'organisation d'immenses amphithéâtres virtuels où s'instaure en toute liberté un échange direct entre praticiens et évaluateurs... Dans les rapports d'activité annuels pré-

cédents, nous avons fait le relevé scrupuleux de ces activités de diffusion des ressources du Cnesco dans la communauté éducative et dans la société civile.

Un usage démultiplié des ressources du Cnesco

2017 a été marqué par une nouveauté : ce suivi fin des usages des ressources du Cnesco s'est révélé impossible. Alors que nous cherchions à recenser au fil de l'eau les mobilisations de nos ressources, quasiment chaque rencontre avec des membres de la communauté éducative nous révélait de nouvelles utilisations insoupçonnées dans leur existence mais aussi parfois leur nature : l'intégration des ressources Cnesco dans des parcours numériques Magister, dans les plans de formation académiques, dans des expérimentations dans les classes, dans les bibliothèques et les cours des Espé, dans les séances d'information et les plaquettes des fédérations de parents d'élèves, dans des rapports parlementaires d'évaluation, dans les énoncés des concours

des personnels de l'Éducation nationale et même... dans le scénario d'une série télévisée. Face à cette avalanche d'usages des ressources du Cnesco, spontanée, non anticipée, non espérée, nous avons donc renoncé à pratiquer l'exercice laborieux du recensement, sauf à basculer dans le destin tragique de Sisyphe. Les usages des ressources du Cnesco sont devenus incontrôlables, et en ce sens nous savons désormais que la bataille pour la diffusion des évaluations, à notre humble niveau, peut être gagnée. Voilà un signe modeste mais significatif qui doit nous rendre optimistes quant à la volonté et à la capacité de l'école française de prendre en main son destin pour avancer demain.

Nathalie Mamy

*Présidente
du Conseil national d'évaluation
du système scolaire
Professeure de sociologie
à l'université de Cergy-Pontoise*



7 **RÉSUMÉ****21** **INTRODUCTION****23** **SECTIONS**

- 1 - Le paysage riche de l'évaluation en France
- 2 - Le positionnement original du Cnesco
- 3 - Une activité très soutenue
- 4 - Des usages variés des ressources du Cnesco
- 5 - Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

51 **FICHES RESSOURCES**

- Fiche 1 - Différenciation pédagogique
- Fiche 2 - Nombres et calcul au primaire
- Fiche 3 - Compréhension en lecture
- Fiche 4 - Qualité de vie à l'école
- Fiche 5 - Lutte contre le décrochage scolaire
- Fiche 6 - Inégalités sociales et migratoires à l'école
- Fiche 7 - Enseignement professionnel
- Fiche 8 - Attractivité du métier d'enseignant
- Fiche 9 - Évaluations PISA et TIMSS
- Fiche 10 - École et handicap
- Fiche 11 - Éducation à la citoyenneté
- Fiche 12 - Mixités sociales à l'école
- Fiche 13 - Redoublement et alternatives
- Fiche 14 - Évaluation des élèves dans la classe
- Fiche 15 - Baccalauréat

83 **ANNEXES**

- 1 - Les membres
- 2 - Le comité consultatif
- 3 - L'équipe opérationnelle
- 4 - Les travaux 2014-2017
- 5 - Le programme 2018-2019



Le Cnesco en bref

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a été **installé le 28 janvier 2014**. Ses membres ont été nommés pour un premier mandat de 6 ans.

1

Une activité d'évaluation indépendante

Selon l'article L. 241-12 de la **loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République** du 8 juillet 2013, le Cnesco est chargé **"d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire"**¹.

La loi du 8 juillet 2013, ainsi que la lettre de mission qui la complète, définissent les **trois principales missions** du Cnesco :

- évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats ;
- évaluer les méthodologies mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l'Éducation nationale et celles mises en œuvre par les organismes internationaux, faire un bilan des expérimentations du ministère ;
- diffuser les résultats des évaluations des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires.

2

Une gouvernance mixte qui reflète son autonomie

- Des membres issus de la recherche, de la politique et de la société civile

La composition du Cnesco a été fixée par la loi du 8 juillet 2013. Ainsi, le Cnesco est composé, à parité de femmes et d'hommes, de quatorze membres désignés pour six ans. Il comprend :

- huit personnalités, chercheurs de haut niveau, choisies pour leur compétence en matière d'évaluation dans le domaine éducatif ;
- deux députés et deux sénateurs ;
- deux membres du Conseil économique, social et environnemental.

Le Cnesco est présidé par Nathalie Mons, professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise.

- Un comité consultatif ouvert aux acteurs du monde de l'Éducation

Le Cnesco est doté d'un comité consultatif, ouvert aux différents acteurs du monde de l'Éducation, chargé de porter un avis sur son programme et ses activités. Il est constitué de représentants des associations d'élèves (FIDL, UNL), de parents d'élèves (FCPE, PEEP, APEL), de personnels de l'Éducation nationale (FSU, SGEN-CFDT, UNSA...), de représentants des collectivités territoriales (AMF, ADF, ARF), du monde associatif de l'école (CNAPEJ), des entreprises et des salariés (CGPME, MEDEF, CGT...) ainsi que de personnalités qualifiées.

1. Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&idArticle=JORFARTI000027678221&categorieLien=cid>.

■ Une équipe opérationnelle centrée sur les études et la recherche

Sous la responsabilité de Jean-François Chesné, secrétaire général, une équipe de sept équivalents temps plein (ETP) est chargée de mettre en œuvre les décisions du Conseil. L'équipe opérationnelle assure la coordination et le suivi des études et des évaluations, la réalisation d'enquêtes quantitatives, l'organisation de conférences participatives, la diffusion des travaux, le suivi post-conférences, les partenariats et la gestion administrative et financière du Conseil.

■ Un réseau de chercheurs et d'acteurs de l'éducation venant enrichir les travaux

Pour fournir le socle scientifique de ses activités, le Cnesco a construit, depuis sa création, un réseau composé de :

- **250** chercheurs français et internationaux associés aux travaux du Cnesco ;
- **1 260** acteurs de terrain engagés dans les activités du Cnesco (revue de questions, écriture des préconisations...) ;
- **45** partenaires collaborant aux travaux du Cnesco :
 - **partenaires internes à l'éducation** : Ifé-ENS de Lyon, Ciep, ESENER, Réseau Canopé, Ligue de l'enseignement...
 - **partenaires externes à l'éducation** : Cese, France Stratégie...
 - **universités et organismes de recherche français** : CNRS, Céreq, École d'économie de Paris (PSE), Centre de recherche en éducation de l'université de Nantes (Cren), université Nice Sophia Antipolis, université de Bourgogne, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye...
 - **universités et organismes de recherche étrangers** : *London School of Economics* (Angleterre), université de Liège (Belgique), université de Genève (Suisse), Conseil supérieur de l'éducation du Québec (Canada)...

– organisations internationales :

Unesco, Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, Commission européenne, Réseau européen des Conseils de l'éducation (EUNEC)...

Le Cnesco intervient en complément des acteurs traditionnels de l'évaluation au sein du ministère de l'Éducation nationale. **Adossé à la recherche et ouvert sur l'international, le Cnesco est aussi soucieux de créer une dynamique de changement dans l'institution scolaire.** Il a ainsi développé un modèle d'évaluation scientifique et participative qui associe largement les acteurs de l'école à ses travaux.

3

Une démarche systématique : la "méthode Cnesco"

Le Cnesco a mis en place une méthode originale d'évaluation des politiques et pratiques éducatives fondée sur trois dimensions majeures :

- **un haut niveau d'expertise scientifique** avec un réseau de plus de 250 chercheurs français et étrangers associés à ses activités ; ces apports scientifiques indépendants du MEN, de qualité, lisibles par tous, fondent l'indépendance du Cnesco ;
- **la participation des acteurs de terrain de la communauté éducative** : près de 1 300 acteurs ont été directement impliqués dans l'ensemble des opérations du Cnesco depuis sa création pour, à partir des évaluations scientifiques, proposer des pistes de préconisations d'amélioration de l'école ;
- **une ouverture sur l'international** qui permet d'identifier des politiques efficaces développées à l'étranger.

L'INTERNATIONAL AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DU CNESCO

Le Cnesco est largement ouvert à l'international afin d'**appuyer son évaluation sur des comparaisons avec des politiques et des expérimentations éducatives menées à l'étranger**. Cette perspective internationale s'affirme par :

- **l'appel à des universitaires étrangers comme membres du Cnesco et l'association avec des chercheurs internationaux et des universités étrangères**, comme la *London School of Economics* (Angleterre), *Oxford University* (Angleterre), l'université de Liège (Belgique), l'université de Genève (Suisse), *The Century Foundation* (États-Unis) ;
- **une dimension internationale systématiquement incluse** dans les publications du Cnesco ;
- **l'orchestration, en partenariat avec d'autres institutions, de conférences de comparaisons internationales** qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger ;
- **les relations privilégiées avec des organisations internationales** comme l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, le Secteur de l'éducation de l'Unesco ;

Les 5 phases de la méthode Cnesco



Le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une méthode originale en cinq étapes :

- 1. la production d'évaluations scientifiques** par des chercheurs pour permettre une analyse objectivée de la situation de l'école sur la thématique traitée ;
- 2. l'enrichissement du questionnement** du Conseil grâce à l'analyse des interrogations des acteurs de terrain ;

- 3. les échanges** entre experts scientifiques et membres de la communauté éducative pour proposer des préconisations à partir des conclusions des évaluations scientifiques produites par le Cnesco ;
- 4. la diffusion** à l'ensemble de la communauté éducative des évaluations et des préconisations du Cnesco ;
- 5. le suivi évaluatif** de la mise en œuvre de ces préconisations.

4

Des formats d'activités variés afin de garantir une diffusion des résultats des évaluations

La richesse des missions et des partenariats du Cnesco lui permet de proposer une diversité d'activités qui s'adressent à des publics variés. Il développe ainsi

six formats d'activités qui permettent de **diffuser efficacement les résultats de la recherche au plus grand nombre et d'enrichir le débat sur l'éducation.**

■ ■ ■ Les 6 formats d'activités du Cnesco

Conférence de consensus

À partir de ressources d'évaluations scientifiques produites par le Cnesco, un jury d'acteurs de la communauté éducative est chargé d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.

Sujets traités ¹: redoublement et alternatives, nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, différenciation pédagogique.

Conférence de comparaisons internationales

À partir de ressources d'évaluations scientifiques sur les politiques scolaires produites par le Cnesco, un public de décideurs français et internationaux sont réunis et échangent autour des politiques publiques afin de proposer des pistes de préconisations.

Sujets traités: mixités à l'école, école et handicap, enseignement professionnel, décrochage scolaire.

Rapport scientifique

Des évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires sont développées dans la durée, pour évaluer l'état de l'école.

Sujets traités: évaluation des élèves dans la classe, éducation à la citoyenneté, inégalités à l'école, attractivité du métier d'enseignant, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, qualité de vie à l'école.

Note d'actualité

Des analyses courtes d'évaluations scientifiques répondent aux questions du grand public.

Sujets traités: école et citoyenneté, école et immigration, enquête constitution des classes, baccalauréat, enquêtes internationales TIMSS et PISA.

Conférence virtuelle interactive

Des échanges en direct et à distance sont ouverts entre des experts d'une thématique et des acteurs de terrain sur les évaluations du Cnesco.

Sujets traités: nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, différenciation pédagogique.

Forum en région

Des débats citoyens sont organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.

Sujets traités: mixité sociale, égalité filles-garçons, citoyenneté, alliances éducatives (école, parents, associations, collectivités).

¹ Depuis la création du Cnesco

5

La diffusion d'une culture de l'évaluation auprès de la communauté éducative

Depuis quatre ans, le Cnesco développe, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, une large diffusion de ses travaux d'évaluation, auprès des décideurs, mais aussi au sein de l'ensemble de la communauté éducative et vers le grand public. **Cette diffusion de l'évaluation des politiques publiques contribue à développer une culture de l'évaluation au sein de l'institution.**

Depuis quatre ans, les travaux du Cnesco ont bénéficié d'une grande visibilité auprès de la communauté éducative :

- **Une très forte adhésion de la communauté éducative** : le site internet du Cnesco met à disposition de tous des dossiers de ressources complets et multimédias (rapports scientifiques, dossiers de synthèse, préconisations, vidéos...) qui rencontrent un large public : 1 014 000 pages vues sur le site internet, par plus de 285 000 personnes ; 160 000 visionnages des vidéos d'interventions d'experts.

- **De nombreuses sollicitations institutionnelles** :

- Plusieurs rectorats et directions des services départementaux ont sollicité les experts du Cnesco et les membres des jurys pour présenter, à des milliers d'enseignants, inspecteurs et conseillers pédagogiques, les recommandations du Cnesco sur les mathématiques au primaire, la lecture et la différenciation pédagogique.
- Des collectivités territoriales s'appuient sur les travaux du Cnesco et se réunissent en réseau, notamment sur la thématique de la mixité

à l'école, afin de mettre en œuvre des politiques locales efficaces et de se saisir d'arguments scientifiques.

- Des institutions de l'Éducation nationale sont systématiquement associées aux opérations du Cnesco, et en assurent le relais, afin de diffuser efficacement au sein de la communauté éducative ; l'IGEN, l'ESENESR, Réseau Canopé, ou encore le Réseau des Éspé, ont participé à cette diffusion.

- **La contribution au montage d'ingénieries de formation innovantes** : avec le Réseau des Éspé pour la formation initiale, et Réseau Canopé pour la formation continue, le Cnesco a contribué à développer, autour de ses conférences de consensus, des programmes de formation articulant recherche et expérimentations.

- **Un enrichissement du débat public** : afin d'éclairer le débat au-delà de la communauté éducative, le Cnesco diffuse également ses travaux à travers la presse ; depuis sa création, le Cnesco a comptabilisé plus de 1 300 citations de ses évaluations dans les médias.

6

Un accès démultiplié aux évaluations

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche et des évaluations, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques :

- l'ensemble des thématiques qu'il traite font l'objet de **dossiers de ressources multimédias** contenant des synthèses, des rapports, des préconisations, des vidéos d'experts... disponibles sur son site Internet ;
- **ses conférences** (conférences de consensus et conférences de compa-

raisons internationales) sont systématiquement diffusées en direct et les vidéos proposées en rediffusion sur son site Internet.

Depuis 2016, le Cnesco a mis en place un **cycle de conférences virtuelles interactives** (sur les nombres et le calcul au primaire, la compréhension en lecture, les évaluations PISA et TIMSS, la différenciation pédagogique) **permettant aux acteurs de terrain d'interroger les experts et d'échanger avec eux**. Ces conférences virtuelles interactives ont été visionnées par plus de 76 000 acteurs de terrain. Prenant en compte la très forte demande sur ce format, le Cnesco organisera, en 2018, deux nouvelles conférences virtuelles sur la différenciation pédagogique en partenariat avec l'université Sorbonne-Nouvelle Paris 3 et l'École de Paris.

6

Des partenariats stratégiques hors de l'Éducation nationale

La qualité scientifique des productions du Cnesco et l'originalité de sa démarche méthodologique ont conduit, en 2017, des **acteurs extérieurs au ministère** mais intéressés par les thématiques de l'éducation à proposer au Cnesco de conduire des **opérations conjointes**. C'est le cas de **France stratégie**, sur les inégalités territoriales à l'école, et du Conseil économique, social et environnemental (**Cese**) autour de l'orientation scolaire. Cette collaboration entre institutions aux points de vue complémentaires s'articulera en plusieurs temps et permettra de produire une analyse globale, à la fois scientifique et ancrée dans les réalités vécues par les acteurs de terrain.

7

Une méthode d'évaluation qui s'exporte à l'international

L'expertise du Cnesco en méthodologie d'évaluation scientifique et participative, est aujourd'hui aussi reconnue à l'international. **Le Cnesco a notamment été sollicité, en 2017, par des agences d'évaluation nationales en Angleterre, au Chili et au Maroc pour échanger sur l'évaluation des politiques scolaires et exporter sa méthodologie d'évaluation participative**. Ainsi, ces agences ont souhaité nouer des partenariats pour pouvoir transposer dans leur pays la "méthode Cnesco", qui permet de créer un dialogue constructif, autour des évaluations, entre les scientifiques et les acteurs de terrain, pour faire avancer l'école.

En novembre 2017, **les organismes du Chili et du Maroc ont organisé des conférences jumelles dans le cadre de la conférence de comparaisons internationales menée, en France, par le Cnesco et le Ciep, sur le décrochage scolaire**. Ils ont ainsi pu réunir des acteurs de leur pays pour suivre en direct les interventions des experts (en français et en anglais), organiser leurs propres ateliers participatifs et produire des préconisations adaptées à leur contexte.

Le Cnesco a été **invité, en mai 2017, à présenter son modèle d'évaluation devant le Réseau européen des Conseils de l'éducation (EUNEC)**. Désormais adhérent du comité exécutif de l'EUNEC, le Cnesco est sollicité pour présenter, en 2018, ses travaux sur l'éducation à la citoyenneté.

Le Cnesco contribue aussi au projet expérimental ACT (*ACTIVE citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) **qui a été retenu par la Commission européenne** pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté (2017-2020). Ce projet implique, au niveau international, l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce et, au niveau national, le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

8

**En quatre ans,
une activité d'évaluation
très soutenue**

En quatre ans d'existence, le Cnesco a évalué un champ très large de thématiques cruciales pour l'école française :

- depuis les **pratiques pédagogiques** dans la classe et l'établissement : la différenciation pédagogique, l'apprentissage et l'enseignement de la lecture et des mathématiques, l'éducation à la citoyenneté, le redoublement... ;
- jusqu'aux **politiques scolaires** : la mixité sociale à l'école, le décrochage scolaire, le handicap, l'enseignement professionnel, les inégalités sociales et migratoires... ;
- en passant par les **méthodologies des évaluations** PISA et TIMSS.

■ ■ ■ Activités et diffusions (2014-2017)

► FICHE 1 - page 52



DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

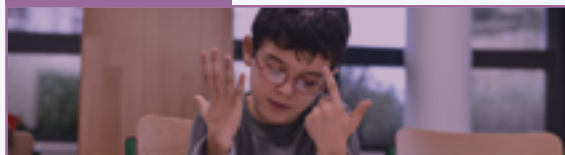
□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de consensus** (mars 2017)
- 2 **rapports scientifiques d'évaluation** : différenciation dans les systèmes éducatifs et différenciation dans l'enseignement (mars 2017)
- 17 **notes d'experts, intervenants de la conférence** (mars 2017)
- 1 **série de recommandations pour une différenciation pédagogique efficace** (mars 2017)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (octobre 2017)
- 2 **conférences virtuelles interactives** (à venir en 2018)
- **Plusieurs interventions** d'experts et de membres du jury en formation de formateurs et d'enseignants
- 1 **projet Canopé Grand-Est** de mise en œuvre des recommandations du Cnesco

► FICHE 2 - page 54



NOMBRES ET CALCUL AU PRIMAIRE

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de consensus** (novembre 2015)
- 4 **rapports scientifiques d'évaluation** : acquis des élèves, enjeux des premiers apprentissages, manuels scolaires, inégalités (novembre 2015)
- 1 **série de recommandations** pour favoriser l'apprentissage des nombres et des opérations (novembre 2015)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (septembre 2016)
- **Plusieurs interventions** d'experts en formation de formateurs en académies et présentations des travaux du Cnesco à l'ESENER (2016-2017)

► FICHE 3 - page 56



COMPRÉHENSION EN LECTURE

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de consensus** (mars 2016)
- 1 **rapport scientifique d'évaluation** : lire pour comprendre et apprendre (avril 2016)
- 1 **note d'analyse** sur les compétences des élèves français (avril 2016)
- 1 **série de recommandations** pour soutenir le développement de la compréhension en lecture (mars 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (octobre 2016)
- 1 **intervention d'experts en formation de formateurs en académie** (octobre 2016)
- 1 **formation** organisée par l'Ifé/ENS de Lyon suite à la conférence (mars 2017)

► FICHE 4 - page 58



QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique d'évaluation de la qualité de vie à l'école** (octobre 2017)
- 9 **contributions thématiques** (octobre 2017)
- 1 **enquête** sur la restauration et l'architecture scolaires (octobre 2017)
- 1 **colloque scientifique** organisé par le Centre de recherche en éducation de Nantes (juin 2017)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 2 **rapports scientifiques d'évaluation** sur l'accès à la restauration scolaire (en préparation)

► FICHE 5 - page 60



LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de comparaisons internationales** (novembre 2017)
- 1 **rapport scientifique d'évaluation** et de comparaisons internationales sur le décrochage scolaire (décembre 2017) ;
- 2 **contributions thématiques** : inégalités territoriales de décrochage, absentéisme scolaire (décembre 2017)
- 1 **série de préconisations** pour agir plus efficacement face au décrochage scolaire (décembre 2017)

► FICHE 6 - page 62



INÉGALITÉS À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique d'évaluation** des inégalités sociales et migratoires à l'école (septembre 2016)
- 22 **contributions** de chercheurs internationaux issus de champs disciplinaires variés (septembre 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **journée d'échanges** sur les inégalités territoriales dans le cadre de l'université d'été du Cnesco (août 2017)
- 1 **rapport** sur les inégalités territoriales (en préparation)

► FICHE 7 - page 64



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de comparaisons internationales** (mai 2016)
- 2 **rapports scientifiques d'évaluation** : comparaisons internationales et inégalités (juin 2016)
- 1 **état des lieux** de l'enseignement professionnel en France (juin 2016)
- 1 **série de préconisations** pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel (juin 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **présentation** des résultats de la conférence devant le Think Tank "La Fabrique de l'Industrie" (janvier 2017)

► FICHE 8 - page 66



ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ENSEIGNANT

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique d'évaluation** sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)

► FICHE 9 - page 68



ÉVALUATIONS PISA ET TIMSS

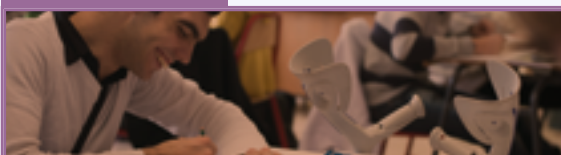
□ ACTIVITÉ

- **1 rapport scientifique d'évaluation** des méthodologies et des contenus des tests élèves des deux enquêtes internationales (novembre 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **2 notes d'actualité** sur l'analyse des résultats de TIMSS et PISA (novembre/décembre 2016)
- **1 conférence virtuelle interactive** (novembre 2016)

► FICHE 10 - page 70



ÉCOLE ET HANDICAP

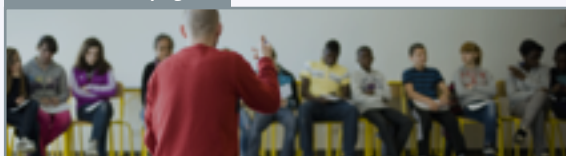
□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de comparaisons internationales** (janvier 2016)
- **1 rapport scientifique d'évaluation** sur l'accessibilité, la réussite scolaire et les parcours individuels (février 2016)
- **1 série de préconisations** pour favoriser l'éducation inclusive des élèves en situation de handicap (janvier 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la formation, les expérimentations territoriales, les outils numériques... (2016-2017)

► FICHE 11 - page 72



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

□ ACTIVITÉ

- **1 note d'actualité** sur l'apprentissage de la citoyenneté (janvier 2015)
- **1 rapport scientifique d'évaluation** sur l'éducation à la citoyenneté à l'école (avril 2016)
- **1 sondage** sur l'opinion des français sur la citoyenneté (avril 2016)
- **1 forum** en région sur l'apprentissage de la citoyenneté (Bondy, avril 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 enquête quantitative et qualitative** (en préparation)
- **1 projet européen Erasmus +** sur une "éducation active" des jeunes à la citoyenneté (en cours, 2017-2020)

► FICHE 12 - page 74



MIXITÉS À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de comparaisons internationales** (juin 2015)
- **2 rapports scientifiques d'évaluation** : état des lieux de la mixité sociale en France et comparaisons internationales (mai 2015)
- **1 série de préconisations** pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015)
- **1 enquête** sur la constitution des classes (septembre 2015)
- **1 forum en région** (Picardie, décembre 2014)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 dossier de ressources** Réseau Canopé (février 2015)
- **1 réseau de décideurs** constitué sur différents dossiers : mesure de la mixité, dialogue avec les parents, approche territoriale... (depuis septembre 2015)
- **2 forums en région** (Rennes, mars 2016 ; Aquitaine, mai 2016)
- **2 interventions** pour un organisme de formation des collectivités territoriales (avril 2017)
- **1 communication nationale** réalisée par la FCPE (septembre 2017)

► FICHE 13 - page 76



REDOUBLEMENT ET ALTERNATIVES

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de consensus** (janvier 2015)
- 1 **série de recommandations** pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janvier 2015)
- 3 **rapports scientifiques d'évaluation** : comparaisons internationales statistiques et réglementaires, synthèse de la recherche sur les effets du redoublement, analyse internationale des alternatives au redoublement (janvier 2015)
- 1 **enquête** sur la perception du redoublement par les élèves (janvier 2015)
- 1 **évaluation** sur le coût du redoublement (janvier 2015)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **publication** collection Éclairer de Réseau Canopé (mai 2015)
- 1 **dossier de ressources pour la formation ESENER-Réseau Canopé** (septembre 2016)

► FICHE 14 - page 78



ÉVALUATION DES ÉLÈVES DANS LA CLASSE

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique** (décembre 2014)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique** sur les pratiques d'évaluation dans la classe (en construction)

► FICHE 15 - page 80



BACCALAURÉAT

□ ACTIVITÉ

- 1 **note d'actualité** sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **série de rapports sur l'orientation**, de bac-3 à bac+3 (2018)
- 1 **conférence de comparaisons internationales sur l'orientation**, de bac-3 à bac+3 (2018)

■ ■ ■ Activités du Cnesco en 2018 et 2019

Les thématiques du Cnesco sont construites dans la durée, le plus souvent sur deux années. Le tableau ci-après présente, de manière synthétique, les travaux qui seront menés par le Cnesco en 2018 et 2019.

2018

Inégalités territoriales

- Rapports scientifiques d'évaluation

Différenciation pédagogique

- Conférences virtuelles interactives

Écrire et rédiger

- Conférence de consensus
- Rapports scientifiques d'évaluation
- Conférence virtuelle interactive

Orientation, Bac -3 / Bac +3

- Conférence de comparaisons internationales
- Rapports scientifiques d'évaluation

Éducation à la citoyenneté

- Enquête quantitative et qualitative
- Projet européen dans le cadre du programme Erasmus +

Pratiques évaluatives dans la classe

- Rapport scientifique d'évaluation

2019

Gouvernance des réformes scolaires

- Rapport scientifique d'évaluation

Numérique dans les apprentissages

- Rapport scientifique d'évaluation

Langues vivantes

- Conférence de consensus
- Rapports scientifiques d'évaluation
- Conférence virtuelle interactive

Formation continue dans l'éducation

- Conférence de comparaisons internationales
- Rapports scientifiques d'évaluation

Implication des parents à l'école

- Rapport scientifique d'évaluation

Restauration scolaire

- Rapports scientifiques d'évaluation



Une évaluation scientifique, participative et indépendante pour la réussite de tous les élèves

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.

Cette évaluation permet de développer une meilleure connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement.

Elle vise ainsi à éclairer, sur l'état de l'école française, les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale et d'autres ministères œuvrant dans le champ scolaire, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, entreprises, etc.) ainsi que le grand public.

Chargé légalement de diffuser les résultats des évaluations et de la recherche, le Cnesco inscrit aussi sa démarche dans une perspective d'aide à la décision en direction de l'ensemble des membres du système scolaire, depuis l'enseignant dans sa classe jusqu'aux décideurs politiques et administratifs, nationaux et territoriaux, en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités territoriales, etc.).

Ce troisième rapport annuel présente, à partir d'une analyse du contexte institutionnel et scientifique de l'évaluation scolaire en France (section 1), le positionnement de cette jeune instance (section 2), son activité depuis son installation en janvier 2014 (section 3), les usages qui sont faits de ses travaux (section 4) ainsi que les moyens et la gouvernance dont elle s'est dotée pour atteindre ces objectifs (section 5). Il revient également, à travers des fiches ressources, sur les principaux résultats des évaluations menées par le Cnesco depuis sa création.



Le paysage riche de l'évaluation en France

En France, le paysage de l'évaluation scolaire est riche de nombreux acteurs, internes à l'Éducation nationale le plus souvent (Inspections générales, Depp, académies, etc.) mais aussi externes (Parlement, Cour des comptes, laboratoires de recherche, etc.).

Les évaluateurs de l'école ont développé des études de qualité, selon des approches et des méthodes qui leur sont spécifiques (approches pédagogiques, organisationnelles ou budgétaires, méthodes d'évaluation qualitatives ou quantitatives, etc.). Ces démarches évaluatives, qui s'inscrivent le plus souvent dans un périmètre exclusivement français, sont demeurées cloisonnées et dessinent un paysage de l'évaluation en éducation très morcelé. **Les synthèses de résultats des évaluations et de la recherche pouvant éclairer les praticiens ainsi que les citoyens sont restées peu nombreuses, ce qui, de fait, a conduit à une trop faible utilisation de ces résultats, notamment par les acteurs de l'école.**

Cette situation explique que la Concertation autour de l'école, menée en 2012, et le rapport de préfiguration pour la construction du Cnesco de 2013 aient mis en évidence **des demandes fortes en termes d'évaluation venant des acteurs du monde scolaire.**

Les attentes exprimées ont porté sur les points suivants :

- l'évaluation des dispositifs et politiques scolaires est acceptée et perçue

comme nécessaire par les acteurs du système scolaire si elle est **légitimée par son indépendance et ses qualités scientifiques** ;

- l'évaluation doit se développer dans le cadre de **processus d'aide à la décision**, ce qui nécessite une politique d'usage institutionnalisée des résultats des évaluations ;
- l'évaluation doit être développée **en adéquation avec l'action publique éducative**, désormais interministérielle et impliquant des acteurs multiples : État, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, organisations internationales particulièrement influentes, etc. ; l'évaluation du système scolaire ne peut plus être pensée exclusivement dans le cadre de l'Éducation nationale ;
- l'évaluation doit être **élargie dans ses objets** : aux côtés de l'étude des acquis des élèves et du fonctionnement de l'organisation scolaire, les dimensions non cognitives de l'école (qualité de vie à l'école, motivation des élèves, santé des élèves, etc.) ainsi que ses effets sociaux (sur l'intégration professionnelle, sur la vie citoyenne, etc.) doivent aussi être analysés.

Ce diagnostic posé sur le paysage de l'évaluation scolaire en France, et les attentes fortes qu'il révèle, ont permis de définir, en liaison avec les missions légales du Cnesco, un positionnement pour cette nouvelle instance d'évaluation.



Le positionnement original du Cnesco

En réponse aux attentes des acteurs du monde scolaire, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013 a créé le Cnesco, installé le 28 janvier 2014.

La loi de la refondation de l'École, les décrets y afférant, et la lettre de mission qui vient les compléter assignent trois principales missions au Cnesco :

- évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats (dans le primaire et le secondaire) ;
- évaluer les méthodologies mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l'Éducation nationale et celles des organismes internationaux, faire un bilan des expérimentations du ministère ;
- diffuser les résultats des évaluations des élèves, des dispositifs scolaires et des politiques scolaires.

Ces trois missions se complètent et se renforcent l'une l'autre, en ce sens que l'activité d'évaluation aurait un impact limité si elle ne s'accompagnait pas d'une mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, visant à faire évoluer les pratiques et les décisions des acteurs professionnels de l'Éducation nationale.

La composition du Cnesco, fixée par la loi, reflète son indépendance : une

majorité de personnalités qualifiées, reconnues pour leur expertise scientifique dans le champ de l'évaluation scolaire, et des parlementaires de la majorité et de l'opposition ainsi que des membres du Conseil économique, social et environnemental qui incarnent le regard de la Nation sur son école.

Pour remplir ces larges missions, le Cnesco assume un triple rôle, en complémentarité avec les évaluateurs existant déjà sur ce champ :

- **un rôle de producteur d'évaluations**, sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif, évaluations à la fois synthétiques qui mettent en perspective des recherches déjà existantes, et, plus marginalement, exploratoires sur des champs peu étudiés ;
- **un rôle de diffuseur des résultats des évaluations ainsi que de promoteur de leur usage** par les décideurs politiques et administratifs, les praticiens et le grand public, dans la perspective d'une amélioration des résultats du système scolaire ;
- **un rôle de centre d'expertise** spécialisé dans les méthodologies d'évaluation, notamment à destination des acteurs intervenant déjà dans le champ des évaluations scolaires.

Ces activités du Cnesco visent quatre objectifs :

- **développer une activité évaluative politiquement indépendante et scientifiquement légitime ;**

■ **permettre aux acteurs du monde scolaire d'accroître leurs capacités de participation**, de réflexion et d'usages des évaluations ;

■ **enrichir le débat autour de l'école** par une meilleure information du grand public sur la réalité du fonctionnement du système éducatif ;

■ **initier, en collaboration avec les institutions déjà présentes dans le champ de l'évaluation scolaire, une démarche de mise en cohérence des activités d'évaluation du système scolaire** déjà existantes ou à venir.

Pour atteindre ces objectifs, le Cnesco a choisi un positionnement qui se distingue par plusieurs caractéristiques.

1 Une large ouverture à la recherche en évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires

Les personnalités qualifiées du Cnesco sont des chercheurs spécialistes de l'évaluation du système scolaire et issus de disciplines complémentaires : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie, sciences de l'éducation, géographie et science politique (cf. annexe 1).

Le Cnesco, pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche, a également constitué un réseau de 250 chercheurs et experts internationaux, et de partenaires scientifiques (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés, etc.).

Le Cnesco est le lieu d'échanges, privilégié et institutionnalisé, entre l'école française et le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation.

Depuis son lancement, le Cnesco travaille en collaboration avec de nombreux partenaires français et internationaux (universités et instituts d'études).

En France :

- Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD) - Université de Bretagne Occidentale, Université Rennes 2
- Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) - Université de Nantes
- École d'Économie de Paris (PSE)
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye - Universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Institut de Recherche sur l'Éducation (IREDU) - Université de Bourgogne
- Laboratoire Acté - Université Clermont Auvergne
- Laboratoire Espaces et Sociétés (ESO) - Université Rennes 2, Maison de la Recherche en Sciences Sociales
- Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) – CNRS, Aix-Marseille Université
- Université Nice Sophia Antipolis

À l'étranger :

- London School of Economics (LSE) - Royaume-Uni
- Oxford University - Royaume-Uni
- Université de Genève (UNIGE) – Suisse
- Université de Liège – Belgique

Résolument appuyé sur la recherche, le Cnesco est aussi ouvert à l'international.

2 Une perspective internationale majeure

L'internationalisation des activités du Cnesco s'affirme dans plusieurs directions :

- **l'appel à des universitaires étrangers comme membres du Cnesco et l'association avec des chercheurs internationaux et des universités étrangères**, comme la *London School of Economics* (Angleterre), *Oxford University* (Angleterre), l'université de Liège (Belgique), l'université de Genève (Suisse), *The Century Foundation* (États-Unis) ;
- **la coopération avec des alter ego internationaux du Cnesco** à travers l'adhésion du Conseil au comité exécutif du Réseau européen des Conseils de l'éducation (EUNEC) et des échanges bilatéraux avec l'*Education Endowment Foundation* (Angleterre), l'*Agencia de Calidad de la Educación* (Chili), *Beijing Normal University* (Chine), le Conseil supérieur de l'éducation (Québec), l'Instance Nationale de l'Évaluation (Maroc), le *Conselho Nacional de Educação* (Portugal) ;

Le Cnesco exporte le concept de ses conférences internationales

À l'occasion de la conférence de comparaisons internationales sur le décrochage scolaire (novembre 2017), l'Instance nationale de l'évaluation (Maroc) et la *Agencia de Calidad de la Educación* (Chili) ont organisé des conférences jumelles. Le Maroc a réuni à Rabat, pendant les deux jours de la conférence française, des acteurs nationaux et locaux associés aux politiques de décrochage scolaire. Visionnant à distance les interventions des décideurs et scientifiques français, ce public participatif marocain a pu poser ses questions à distance, et produire ses préconisations pour le Maroc dans le cadre de deux ateliers thématiques. Au Chili, une trentaine de décideurs ont été conviés pour suivre en direct la conférence (diffusée en français et en anglais par le Cnesco), puis pour participer à une table ronde internationale avec les experts en France. Cette participation avait pour objectif de conduire à la rédaction des préconisations spécifiques au contexte national du Chili.

- **les relations privilégiées avec des organisations internationales** comme l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée et le Secteur de l'éducation de l'Unesco ;
- plus largement **une dimension de comparaisons internationales incluses systématiquement** dans les travaux du Cnesco ;
- l'orchestration, en partenariat avec d'autres institutions, de **conférences de comparaisons internationales** qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

Ouvert sur la recherche à l'international, le Cnesco souhaite également développer une évaluation qui permet d'échanger avec les acteurs de l'école.

Projet Erasmus + : une expérimentation européenne sur les projets citoyens

Depuis 2017, le Cnesco participe à la conduite du projet expérimental ACT (ACTIVE citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences) portant sur l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne. Un des axes de ce programme est de promouvoir la coopération transnationale et de susciter des expérimentations de pratiques innovantes, en l'occurrence la mise en place et la conduite de projets citoyens dans les établissements scolaires. Le projet ACT a été retenu par la Commission européenne en décembre 2016 et se déroule sur une période de trois ans (2017-2020). Outre la France, il implique l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce. Au niveau national, il est réalisé en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'Économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Avec une formation des enseignants en amont de l'année scolaire et un suivi tout au long de l'année, le projet ACT vise à tester des modalités innovantes d'apprentissage et d'évaluation des élèves fondées sur leur implication active, qui leur permettent de se former en allant au-delà de connaissances apprises pendant les heures dédiées à l'éducation à la citoyenneté et de prendre en compte toutes les dimensions de cet enseignement. Le volet évaluatif du projet, dans lequel le Cnesco est fortement impliqué, porte sur l'évolution des comportements, compétences, connaissances et croyances citoyennes des élèves ainsi que sur celles des attitudes et des pratiques de leurs enseignants. Il s'agit d'une expérience randomisée avec des volets quantitatifs et qualitatifs dans une centaine de collèges de chaque pays.

3

Une évaluation participative grâce à l'existence d'un comité consultatif actif

Le Cnesco est soucieux de créer une dynamique qui serve de levier au changement dans l'institution scolaire. Pour cela, il met en œuvre une "évaluation participative" qui lie la construction d'une évaluation externe indépendante à des échanges étroits avec les acteurs du monde scolaire. **Le Cnesco s'est ainsi doté d'un comité consultatif** (cf. annexe 2) **qui réunit toutes les parties prenantes du monde de l'éducation**. Cette gouvernance favorise les regards croisés sur les dispositifs d'évaluation ainsi que la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public.

Par ailleurs, **le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à établir des ponts entre le monde scientifique et celui des praticiens, comme le cycle de conférences de consensus conçu comme un levier pour le changement des pratiques professionnelles**. Ces conférences de consensus placent les praticiens au cœur du dispositif évaluatif. Ceux-ci peuvent être sollicités en amont d'une conférence pour participer à une revue de questions leur permettant de faire remonter leurs interrogations concrètes sur la thématique étudiée. Durant les séances publiques, un jury de praticiens auditionne les experts, en vue de rédiger, à huis clos, les recommandations de la conférence.

Dans le cadre de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (mars 2017), **des acteurs de terrain de 22 académies ont fait remonter leurs interrogations** qui ont servi de base à l'élaboration des questions aux experts.

Enfin, les conférences de comparaisons internationales proposent plusieurs sessions en ateliers, permettant à tous

les praticiens, intervenants et participants, de réfléchir sur des thématiques concrètes afin de proposer des pistes de préconisations.

Afin d'accroître ses ressources, le Cnesco fait appel à des partenaires multiples.

4

Une organisation en réseaux appuyée sur des partenariats forts

Les missions confiées au Cnesco sont ambitieuses et requièrent de nombreuses compétences scientifiques et organisationnelles qui militent en faveur d'un **réseau de partenariats pour faire de chaque projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité**.

Ainsi, chaque activité du Cnesco repose sur des partenariats.

Depuis son lancement, le Cnesco travaille avec les partenaires suivants :

- **pour les conférences de consensus** : l'Institut français de l'éducation (Ifé/ENS de Lyon), le réseau des Espé, Réseau Canopé et l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR) ;
- **pour les conférences de comparaisons internationales** : le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec, le secteur de l'Éducation de l'Unesco, l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) et le Centre de recherche en éducation de Nantes (Cren) ;
- **pour les conférences virtuelles interactives** : l'université Sorbonne Nouvelle – Paris III, l'Espé de Paris et l'Ifé/ENS de Lyon ;

■ **pour les forums en région** : France Culture, la Ligue de l'Enseignement, Réseau Canopé, le Conseil régional de Picardie, le Conseil régional d'Aquitaine, l'agglomération d'Est-Ensemble, les villes de Libourne, Rennes, Bondy et Nantes.

Afin de répondre à la mission de diffusion des résultats des évaluations, le Cnesco s'attache à créer des canaux de communication divers pour toucher l'ensemble des acteurs de l'éducation.

5

Une diversité des productions pour remplir des missions multiples et atteindre des publics variés

Le Cnesco, outre la production de rapports scientifiques, dont l'appropriation par les praticiens est de façon générale très variable, développe, en complément, des activités de natures multiples qui visent une large diffusion des résultats des évaluations et de la recherche.

■ ■ ■ Les 6 formats d'activités du Cnesco

Conférence de consensus

À partir de ressources d'évaluations scientifiques produites par le Cnesco, un jury d'acteurs de la communauté éducative est chargé d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.

Sujets traités¹ : redoublement et alternatives, nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, différenciation pédagogique.

Conférence de comparaisons internationales

À partir de ressources d'évaluations scientifiques sur les politiques scolaires produites par le Cnesco, un public de décideurs français et internationaux sont réunis et échangent autour des politiques publiques afin de proposer des pistes de préconisations.

Sujets traités : mixités à l'école, école et handicap, enseignement professionnel, décrochage scolaire.

Rapport scientifique

Des évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires sont développées dans la durée, pour évaluer l'état de l'école.

Sujets traités : évaluation des élèves dans la classe, éducation à la citoyenneté, inégalités à l'école, attractivité du métier d'enseignant, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, qualité de vie à l'école.

Note d'actualité

Des analyses courtes d'évaluations scientifiques répondent aux questions du grand public.

Sujets traités : école et citoyenneté, école et immigration, enquête constitution des classes, baccalauréat, enquêtes internationales TIMSS et PISA.

Conférence virtuelle interactive

Des échanges en direct et à distance sont ouverts entre des experts d'une thématique et des acteurs de terrain sur les évaluations du Cnesco.

Sujets traités : nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, différenciation pédagogique.

Forum en région

Des débats citoyens sont organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.

Sujets traités : mixité sociale, égalité filles-garçons, citoyenneté, alliances éducatives (école, parents, associations, collectivités).

¹ Depuis la création du Cnesco

Une université d'été pour enrichir la réflexion sur les politiques d'éducation de demain

Les 28 et 29 août 2017, le Cnesco a organisé son université d'été, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (Cese). Cet événement a permis de réunir plus de 350 acteurs et décideurs issus d'univers variés (Éducation nationale, collectivités territoriales, entreprises, chercheurs, associations, syndicats, fédérations de parents d'élèves, médias...). Les participants ont eu l'occasion d'échanger, à partir de ressources scientifiques, rapports et avis produits par le Cnesco et le Cese, afin de co-construire des diagnostics sur des questions précises et de faire remonter collectivement des pistes de préconisations opérationnelles.

Les thématiques abordées lors de l'université d'été sont cruciales pour le système scolaire et visaient à enrichir les travaux futurs du Cnesco : orientation des élèves, formation continue des personnels de l'éducation, qualité de vie à l'école, justice spatiale et territoires, etc.

des interrogations des acteurs de terrain, les échanges entre des experts et des membres de la communauté éducative, notamment pour proposer des préconisations, la diffusion à l'ensemble de la communauté éducative des évaluations et des préconisations du Cnesco et enfin, le suivi évaluatif de la mise en œuvre de ces préconisations.

C'est cette méthode rigoureusement conduite pour chaque thématique et activité du Cnesco, grâce aux apports du réseau des chercheurs-associés au Cnesco, qui permet au final au Conseil de mener des évaluations scientifiques et indépendantes au service des progrès de l'école française.

Le tableau de la page suivante détaille ces cinq étapes, en prenant pour exemple deux thématiques sur lesquelles le Cnesco a porté une évaluation et a, ensuite, assuré un suivi de ce travail : les mixités à l'école (conférence de comparaisons internationales, juin 2015) et la différenciation pédagogique (conférence de consensus, mars 2017).

6 Une méthode originale en 5 étapes

Afin que ses travaux évaluatifs contribuent aux changements institutionnels et à l'évolution des pratiques des acteurs de terrains, **le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une démarche systématique en cinq étapes** : la production d'évaluations scientifiques pour permettre une analyse objectivée de la situation de l'école sur la thématique traitée, l'enrichissement du questionnement du Conseil grâce à l'analyse

Les 5 phases de la méthode Cnesco



	Conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociales à l'école	Conférence de consensus sur la différenciation pédagogique
PRODUIRE DES ÉVALUATIONS	Première évaluation de la ségrégation sociale et scolaire au collège et au lycée en France. Production d'une synthèse de la littérature scientifique sur les effets de la mixité sociale sur les apprentissages et les attitudes des élèves vis-à-vis de la société. Mise en place d'une évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans les différents pays de l'OCDE.	Deux rapports scientifiques d'évaluation : ■ le premier dresse un panorama de la différenciation structurelle et de ses effets dans les systèmes éducatifs ; ■ le second éclaire le concept de différenciation pédagogique dans la classe et analyse les différentes mises en œuvre qu'elle peut prendre. En complément, 17 notes d'experts (intervenants lors de la conférence) ont été publiées afin d'apporter un éclairage précis sur différents aspects de la différenciation pédagogique.
ENRICHIR LE QUESTIONNEMENT AVEC LES ACTEURS DE TERRAINS	Un comité d'organisation, réunissant toutes les parties prenantes du dossier (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la politique de la Ville, parents d'élèves, etc.) a réalisé le programme de la conférence et des ateliers.	Questionnaire en ligne auprès des acteurs de terrain pour mieux connaître leurs interrogations, pratiques et besoins autour de la différenciation pédagogique et, ainsi, contribuer à la construction du programme de la conférence.
ÉCHANGER COMPRENDRE ET TROUVER DES SOLUTIONS LORS DE CONFÉRENCES PUBLIQUES	Format de l'activité : une conférence internationale réunit des décideurs français et étrangers pour élaborer des pistes de préconisations. <i>Public visé : décideurs de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, de la politique de la ville, des associations...</i>	Format de l'activité : une conférence de consensus avec un jury d'acteurs de terrain (enseignants, formateurs, inspecteurs...) qui auditionne les experts de la thématique puis rédige, à huis clos, ses recommandations. <i>Public visé : formateurs en Éspé ou en académies, Inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants, parents...</i>
DIFFUSER LARGEMENT LES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ET DE LA RECHERCHE	Information / formation : ■ un dossier de ressources consulté 47 000 fois ; ■ trois forums "Rue des écoles" France Culture réalisés sur ce thème à Amiens, Bordeaux et Rennes ; ■ un dossier d'auto-formation élaboré par l'ESENER et Réseau Canopé ; ■ une communication nationale réalisée par la FCPE. Couverture médiatique : 201 insertions médiatiques (dont 138 dans la presse généraliste).	Information / formation : ■ un dossier de ressources consulté 191 000 fois ; ■ des vidéos vues 34 000 fois ; ■ une conférence virtuelle interactive vue 23 000 fois. Couverture médiatique : 36 insertions médiatiques (dont 15 dans la presse généraliste).
SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS CENTRALES	■ Réseau de décideurs : depuis deux ans, le réseau répond à des sollicitations des acteurs de terrain (académies, collectivités territoriales). ■ Enquête auprès des chefs d'établissement sur les pratiques de constitution des classes (septembre 2015). ■ Web-conférence en partenariat avec @MADOS et Régions de France, sur la mixité sociale dans les territoires.	■ Formations : la présidente du jury, ainsi que certains membres de ce jury, sont intervenus devant plusieurs centaines de formateurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques et enseignants, dans le cadre de formations organisées par des académies, des services départementaux, des circonscriptions, des Éspé ou Réseau Canopé. ■ Expérimentation : Canopé Grand-Est a mis en place un projet, avec trois groupes d'enseignants, visant à la mise en œuvre de recommandations du Cnesco et à son évaluation.



Une activité très soutenue

L'activité du Cnesco se décline selon les trois principaux axes présentés ci-dessous qui correspondent à ses missions :

1. l'évaluation du fonctionnement et des résultats du système scolaire ;
2. l'expertise en méthodologie d'évaluation dans l'éducation ;
3. la contribution à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux enseignements de la recherche.

■ Mission 1

Évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire

Le Cnesco a développé cette première activité centrale à partir d'une vision problématisée de l'évaluation (les questions qui se posent à l'école française) dans le cadre de thématiques bien repérées dans son Programme d'orientations stratégiques 2014-2017.

1

Une vision problématisée et élargie de l'évaluation du système scolaire

S'appuyant sur les objectifs fixés à l'école française par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, **le Cnesco s'attache à évaluer différentes dimensions**

du système scolaire, depuis les pratiques enseignantes dans la classe jusqu'aux politiques et dispositifs mis en œuvre dans le cadre scolaire français, en lien, dans certains cas, avec les collectivités territoriales et autres partenaires du ministère de l'Éducation nationale.

L'activité du Cnesco vise à la fois :

- **l'évaluation de la pertinence des politiques et dispositifs scolaires** (les cadres réglementaires permettent-ils, au moins théoriquement, d'atteindre les objectifs fixés par la loi ?) ;
- **l'évaluation de leur mise en œuvre à tous les échelons territoriaux du système scolaire** (l'application sur le terrain est-elle en conformité avec les cadres législatifs et réglementaires ?) ;
- **l'évaluation des effets de certains dispositifs et politiques scolaires**, quand leur mise en œuvre est effective.

Le domaine couvert par le Cnesco comprend les niveaux d'enseignement primaire et secondaire ainsi que la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, en métropole et dans les Outre-mer. Il peut intégrer une analyse de l'activité des collectivités territoriales ou d'autres ministères (Politique de la Ville, etc.) quand ceux-ci développent des programmes éducatifs en lien étroit avec l'Éducation nationale. Le Cnesco a défini son périmètre d'activité et ses objets d'évaluation non pas par des entrées fonctionnelles (niveau d'enseignement, filière, etc.) ni par des

réformes, mais par des problématiques larges permettant de porter un regard scientifique et systémique sur l'école au moment où elle doit faire face à de nombreux défis (cf. thématiques décrites dans la partie suivante).

Forte de l'expertise de ses membres en évaluation de l'éducation, l'activité du Cnesco se fonde sur les plus récentes méthodologies d'évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires.

Les rapports scientifiques du Cnesco s'appuient sur les composantes suivantes :

- **des diagnostics scientifiques interdisciplinaires**, développés dans des perspectives internationales et historiques, qui permettent de positionner le cas français contemporain au regard de la thématique analysée ;
- **des travaux de comparaisons internationales** qui permettent de contextualiser plus largement la thématique ;
- **des synthèses de littérature scientifique**, notamment sur les effets de certains dispositifs, des politiques scolaires et des pratiques pédagogiques ;
- **l'analyse des réformes en cours** dont une évaluation pluriannuelle peut alimenter la thématique ;
- **l'identification de nouveaux instruments** pour faire progresser l'évaluation (base de données statistiques, avancées méthodologiques nécessaires, outils d'évaluation, etc.) ;
- **des préconisations, de court, moyen et long termes**, en matière de politiques et de dispositifs scolaires ainsi que de pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

Enfin, si **l'activité du Cnesco s'inscrit dans le moyen/long terme, temporelité en lien avec le développement d'une évaluation de qualité**, le Conseil est aussi capable, compte tenu du travail de fond réalisé en continu sur un ensemble large de thématiques, de se mobiliser sur le court terme, pour éclairer l'actualité scolaire par les résultats des évaluations et de la recherche.

2 Trois pôles d'activité pour les productions du Cnesco

Dans son Programme d'orientations stratégiques 2014-2017, les interrogations du Cnesco ont été groupées en trois pôles qui se déclinent en neuf thématiques plus précises présentées dans le tableau ci-contre.

Chacun de ces trois pôles est présenté ci-après.

■ ■ ■ Les thématiques de travail du Cnesco

RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

1

- Apprentissages scolaires
- Inégalités scolaires (sociales et territoriales)
- Parcours scolaires

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DU SYSTÈME SCOLAIRE

2

- Gouvernance du système scolaire
- Ressources humaines dans l'éducation
- Rôle des parents

JEUNESSE, ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

3

- Qualité de vie à l'école
- École et démocratie
- École et mondialisation

Pôle 1 : La réussite scolaire de tous les élèves

Par ce premier pôle d'activité, le Cnesco se préoccupe de la réussite des élèves dans sa dimension strictement scolaire et s'attache ainsi à une évaluation interne des résultats du système scolaire, selon plusieurs dimensions qui constituent les thématiques de ce pôle.

La thématique 1 "Les apprentissages scolaires" porte sur la capacité du système scolaire à s'approprier (à tous les niveaux de son administration) les évolutions pédagogiques qui voient le jour actuellement et dont la pertinence doit aussi être questionnée (nouvelles orientations curriculaires en termes de compétences, suivi plus individualisé des élèves, mobilisation du numérique, etc.).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur l'évaluation des élèves en classe (décembre 2014)
- Conférence de consensus sur l'enseignement et l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire (novembre 2015)
- Conférence de consensus sur la compréhension en lecture (mars 2016)
- Conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (mars 2017)

Travaux à venir :

- Conférence de consensus sur l'écriture (2018)
- Rapport scientifique sur les pratiques d'évaluation dans la classe (2018)
- Conférence de consensus sur les langues vivantes (2019)
- Rapport scientifique sur le numérique dans les apprentissages (2019)

La thématique 2 "Les inégalités à l'école"

concerne l'accroissement des inégalités sociales à l'école durant la dernière décennie, l'évolution des inégalités de genre, la persistance des inégalités liées

à l'origine nationale, les inégalités territoriales trop souvent tues, notamment en ce qui concerne les résultats, l'orientation mais aussi l'offre de formation. Les politiques scolaires et non scolaires (fiscales, résidentielles, etc.) qui, en France, ont pu favoriser ces inégalités, doivent être analysées de la maternelle au lycée. L'inclusion scolaire de tous les élèves, notamment de ceux en situation de handicap, a été étudiée. Les réformes qui, à l'étranger, ont contrarié le développement d'écoles reproductrices, ont été aussi analysées ; des revues de la littérature scientifique ont été produites pour mettre en évidence les politiques et pratiques qui ont fait leurs preuves en matière de réduction des inégalités à l'école et d'inclusion scolaire.

Travaux réalisés :

- Conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école (juin 2015)
- Forum "Rue des écoles" sur les égalités filles/garçons à l'école (octobre 2015)
- Conférence de comparaisons internationales sur l'école inclusive et le handicap (janvier 2016)
- Rapport scientifique sur les inégalités à l'école (septembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur les inégalités scolaires d'origine territoriale (2018)
- Rapports scientifiques sur l'accès des élèves défavorisés à la restauration scolaire (2019)

La thématique 3 "Les parcours scolaires"

s'intéresse à la rigidité des parcours d'élèves à l'intérieur du système scolaire, notamment au lycée entre les voies générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'à la problématique Bac-3/Bac+3. Le sous-développement des passerelles vers l'emploi (formation en alternance, apprentissage, etc.), la rareté des formations de la seconde chance pour lutter contre le décrochage scolaire et la création des nouveaux dispositifs d'orientation sont aussi analysés. La faiblesse des dialogues entre les niveaux d'enseigne-

ment, qui favorise les pertes de repères pour les élèves socialement défavorisés, est étudiée.

Travaux réalisés :

- Conférence de consensus sur le redoublement et ses alternatives (janvier 2015)
- Conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel (juin 2016)
- Note d'actualité sur le baccalauréat (juin 2016)
- Conférence de comparaisons internationales sur la lutte contre le décrochage scolaire (novembre 2017)

Travaux à venir :

- Conférence de comparaisons internationales sur l'orientation, de bac-3 à bac+3 (2018)

De même que les élèves et leur réussite scolaire, le fonctionnement du système scolaire est également l'objet des analyses du Cnesco.

Pôle 2 : Le fonctionnement institutionnel du système scolaire

Par ce deuxième pôle d'activité, le Cnesco s'attache à une analyse de l'école comme organisation.

La thématique 4 "La gouvernance du système scolaire" porte sur la capacité des acteurs du système scolaire – l'Éducation nationale et ses multiples partenaires – à réformer l'école, dans le cadre dessiné par la loi de refondation de 2013. Cette thématique est caractérisée par une vision systémique de la réforme, par l'inclusion d'acteurs nouveaux, hier périphériques, et par l'accent mis sur les dispositifs à dimension pédagogique qui font le pari difficile d'une réforme de l'école par une évolution des pratiques pédagogiques dans les classes. Sont examinées les capacités de pilotage du niveau national, et celles des échelons intermédiaires où se développent des politiques académiques plurielles en lien avec d'autres acteurs locaux – collectivités territoriales, adminis-

trations déconcentrées hors Éducation nationale, usagers, monde de l'entreprise, associations, etc. – ainsi que la gestion des établissements scolaires. Cette thématique est étudiée dans chaque évaluation du Cnesco qui comporte une analyse des principales politiques et des dispositifs mis en œuvre.

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur les inégalités à l'école (septembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur les inégalités territoriales (2018)
- Rapport scientifique sur la gouvernance des réformes scolaires (2019)

La thématique 5 “Les ressources humaines dans l'Éducation” porte plus particulièrement sur deux interrogations vives du champ large des ressources humaines. Tout d'abord, elle examine la capacité du système scolaire à améliorer l'attractivité des métiers de l'éducation en prenant en compte leurs évolutions (filières de formation, modes de recrutement, carrières, conditions de travail, etc.). La formation initiale et continue des personnels d'éducation est aussi centrale pour cette thématique, notamment dans un cadre de comparaison internationale des systèmes de formation dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)

Travaux à venir :

- Conférence de comparaisons internationales sur la formation continue dans l'éducation (2019)

La thématique 6 “Le rôle des parents” s'intéresse aux parents en tant qu'usagers et partenaires privilégiés de la réus-

site de leurs enfants. La prise en compte des familles, notamment des familles socialement défavorisées, contribue à la démocratie à l'école et à la réduction des inégalités scolaires. Plus généralement, les rôles et les positionnements des parents dans l'École font l'objet d'une attention particulière tout au long des analyses conduites pour l'ensemble des thématiques du programme d'activité du Cnesco.

Travaux réalisés :

- Enquête sur le processus de constitution des classes (septembre 2015)
- Forum “Rue des écoles” sur les alliances éducatives (novembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur l'implication des parents à l'école (2019)

Pôle 3 : Le jeune, l'école et la société

Ce troisième pôle d'activité du Cnesco, complémentaire des deux premiers centrés sur l'élève et l'école comme organisation, s'intéresse à des dimensions de l'évaluation scolaire jusqu'alors peu développées en France : **l'intégration du jeune (et non plus seulement de l'élève) dans le système éducatif dans l'ensemble de ses dimensions personnelles et, plus largement, les effets de l'école sur la société, selon les dimensions démocratique, économique, sociale et culturelle.**

La thématique 7 “La qualité de vie à l'école”, au-delà des acquisitions scolaires, s'intéresse à la prise en compte des dimensions psycho-sociale et physiologique du jeune au sein de l'école : les climats de classe et d'établissement, les motivations des élèves, la santé dont les addictions, la restauration scolaire, les activités parascolaires et notamment sportives, l'organisation spatiale des établissements, les transports scolaires, etc.

Travaux réalisés :

- Colloque scientifique sur la qualité de vie à l'école, en partenariat avec l'université de Nantes et le Centre de recherche en éducation de Nantes (juin 2017)
- Rapport scientifique sur la qualité de vie à l'école (octobre 2017)
- Contributions sur des thématiques de la qualité de vie à l'école : cadre institutionnel, restauration scolaire, cadre de vie, santé, précarité, handicap, interactions entre acteurs... (octobre 2017)
- Enquête sur la restauration et l'architecture scolaires (octobre 2017)

Travaux à venir :

- Rapports scientifiques sur l'accès des élèves défavorisés à la restauration scolaire (2019)

La thématique 8 "L'école et la démocratie" est un champ de recherche très peu exploré en France mais très présent dans la littérature scientifique étrangère, notamment anglo-saxonne. Elle analyse l'école en tant qu'espace pré-civique où se développent des dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté dans la variété de leurs dimensions (éducation civique, participation active des élèves à la gouvernance des établissements, etc.). Elle examine la mise en œuvre de tels dispositifs en France, au regard des pratiques qui se développent à l'étranger, ainsi que les liens possibles entre ces formes d'apprentissage civique et les socialisations politiques et associatives des très jeunes adultes, aujourd'hui en retrait en France, sur nombre de dimensions (absentéisme électoral, fort impact du diplôme sur l'engagement politique et associatif au regard des pays de l'OCDE, etc.).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur l'éducation à la citoyenneté (avril 2016)
- Forum "Rue des écoles" (avril 2016) sur l'éducation à la citoyenneté

Travaux à venir :

- Enquête quantitative et qualitative sur l'éducation des jeunes à la citoyenneté (2018)
- Projet européen Erasmus + sur l'expérimentation de projets citoyens (2017-2020)

La thématique 9 "L'école et la mondialisation" porte sur la capacité de l'école française à doter les jeunes, notamment ceux issus des milieux les plus défavorisés socialement, des moyens de réussir une intégration choisie et non subie dans un contexte de globalisation économique et culturelle. Elle examine notamment les apprentissages des langues étrangères, les enseignements visant l'interculturalité, la mobilité scolaire internationale, etc. Ce champ est pour l'instant sous-investi par les évaluateurs traditionnels de l'école.

Travaux réalisés :

- Rapport de comparaison et d'analyse des évaluations internationales PISA et TIMSS (novembre 2016)
- Notes d'actualité d'analyse des résultats 2015 des évaluations internationales TIMSS (novembre 2016) et PISA (décembre 2016)

Travaux à venir :

- Conférence de consensus sur les langues vivantes (2019)

Au-delà de sa première mission d'évaluation du système scolaire, il est aussi attendu légalement du Cnesco qu'il garantisse une évaluation de qualité par les évaluateurs internes à l'Éducation nationale et qu'il pose un regard distancié sur les outils d'évaluation internationaux comme PISA.

■ Mission 2

Le Cnesco comme centre d'expertise sur les méthodologies d'évaluation en éducation

La mission d'évaluation des méthodologies des évaluations internes au ministère de l'Éducation nationale ainsi que de celles des évaluations internationales conduit le Cnesco à s'affirmer comme **expert sur les méthodologies d'évaluation en éducation**. Les formes de cette activité sont multiples : rapports sur les méthodologies des enquêtes internationales, appui à la réflexion sur les outils de mesure en développement pour appréhender scientifiquement des phénomènes (comme l'ampleur de la mixité sociale et scolaire), appui en méthodologie d'évaluation aux projets d'expérimentation du MENESR (comme pour le projet Erasmus +). **Cette expertise reconnue à l'international permet au Cnesco de développer des actions de coopération à l'étranger qui renforcent le rayonnement scientifique de la France.**

1

Des rapports sur des méthodologies d'évaluation nationales et internationales

Une analyse comparative des évaluations internationales PISA³ (OCDE⁴) et TIMSS⁵ (IEA⁶) a été produite à l'occasion de la publication des résultats des enquêtes PISA et TIMSS 2015.

Cette analyse porte sur deux grands axes : le premier, d'ordre méthodologique, concerne la préparation des enquêtes, les processus d'élaboration de leurs "instruments" (tous les supports qui servent

à leur mise en œuvre), le mode de passation des tests par les élèves, et la manière de rendre compte des résultats (la construction des "échelles"). Le second axe du rapport est d'ordre didactique : il s'intéresse aux contenus des tests qui sont proposés aux élèves, et analyse ce qui est demandé aux élèves en termes de connaissances et de compétences à mettre en œuvre. Ce rapport a donné lieu à une présentation lors d'une conférence virtuelle interactive en direction des académies.

2

Un soutien à l'évaluation des expérimentations

Dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne, le Cnesco participe au projet expérimental ACT (*ACTIVE citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'Économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Ce projet, portant sur l'éducation à la citoyenneté, se déroule sur une période de trois ans (2017-2020). Outre la France, il implique l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce.

Avec une formation des enseignants en amont et un suivi tout au long de l'année scolaire, le projet ACT vise à tester des modalités innovantes d'apprentissage et d'évaluation des élèves fondées sur leur implication active, qui leur permettent de se former en allant au-delà de connaissances apprises pendant les heures dédiées à l'éducation à la citoyenneté et de prendre en compte toutes les dimensions de cet enseignement. Le volet évaluatif du projet porte sur l'évolution des comportements, compétences, connaissances et croyances citoyennes des élèves ainsi que sur celles des attitudes

2 Programme for International Student Assessment (PISA)

3 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

4 Trends in international Mathematics and Science Study (TIMSS)

5 International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)

et des pratiques de leurs enseignants. Il s'agit d'une expérience randomisée avec des volets quantitatifs et qualitatifs dans une centaine de collèges de chaque pays. Au-delà de son apport dans la conception de l'expérimentation et de son évaluation lors de la préparation du dossier, le Cnesco apporte son expertise scientifique tout au long du déroulement du projet ACT. En particulier, il est chargé de garantir que, dans l'ensemble des pays partenaires, les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation et de standardisation de l'évaluation, telles qu'elles ont été définies dans le projet, sont respectées.

3

Des actions de coopération en direction de l'étranger

Fort de son expertise méthodologique, le Cnesco développe des actions de coopération permettant des échanges scientifiques sur les méthodologies d'évaluation et l'avancée des résultats de la recherche en éducation. Dans ce cadre, le Cnesco projette d'organiser, en France, un colloque international des organismes d'évaluation (2018). Il s'agira d'une occasion privilégiée pour **échanger sur de meilleures pratiques en matière d'évaluation des politiques, dispositifs et pratiques éducatifs avec des instances internationales similaires à celle du Cnesco**. La création d'un réseau d'instances évaluatives est envisagée à partir du travail collectif effectué lors d'un tel colloque. Des échanges bilatéraux avec des organismes d'évaluation en Angleterre (*Education Endowment Fund*), au Chili (*Agencia de Calidad de la Educación*) et au Maroc (Instance nationale d'évaluation) ont déjà conduit au développement de partenariats visant à la mise en œuvre d'activités en commun, dont l'organisation de conférences jumelles ainsi que la collaboration sur la rédaction de rapports scientifiques.

■ Mission 3

Promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public

Le Cnesco est **aussi chargé de contribuer à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux résultats de la recherche pouvant éclairer les pratiques et les représentations tant sociales que professionnelles des acteurs du système scolaire et plus largement du citoyen**.

Cette mission essentielle impose la construction d'une stratégie de diffusion des résultats des évaluations qui se traduit en opérations concrètes destinées au monde scolaire, aux médias et au grand public.

Afin de promouvoir la culture d'évaluation auprès des professionnels de l'éducation et du grand public, à partir de sa logique d'évaluation participative, le Cnesco développe une stratégie de diffusion des résultats scientifiques qui comprend plusieurs dimensions :

- la diffusion de l'évaluation implique une **forte mobilisation de la presse** spécialisée et grand public (nationale et régionale) dans la communication des résultats (plus de 1 340 retombées médiatiques depuis sa création) ;
- la circulation des résultats d'études, au-delà de la publication des rapports, s'appuie sur **de multiples véhicules d'information** (conférences de consensus, conférences de comparaisons internationales, conférences virtuelles interactives, interventions lors de formations de formateurs, etc.) ;

■ **les modalités de diffusion de l'information sont adaptées aux publics visés** (professionnels de l'éducation, parents, élèves, médias, grand public) : dossiers de ressources multimédias, conférences virtuelles interactives, synthèse des rapports etc. ;

■ **la continuité de la chaîne de diffusion**, depuis la production scientifique jusqu'à l'enseignant dans la classe est assurée en partenariat avec d'autres acteurs du monde scolaire (information, formation continue/initiale, mutualisation/partage des professionnels de l'éducation aux étudiants des Espé) ;

■ **des relais d'information** sont développés notamment parmi les cadres du système scolaire en mettant à leur disposition de nouveaux supports d'information, en partenariat avec les acteurs internes de l'école.

Dans son objectif de répondre aux attentes concrètes des différents acteurs de la communauté éducative, le Cnesco propose un questionnaire de satisfaction aux participants de chaque conférence. **Depuis 2015, les conférences organisées ont toutes rencontré la satisfaction d'une très large majorité des participants ayant répondu aux questionnaires** (entre 94 % et 100 % de satisfaits ou très satisfaits). Ces résultats témoignent, sur le fond et sur la forme, de l'adhésion des acteurs de terrain à une évaluation indépendante, scientifique et participative.

Des conférences largement suivies à distance

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques. Ainsi, depuis 2016, le Cnesco a organisé quatre conférences virtuelles interactives (nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison PISA-TIMSS, différenciation pédagogique) permettant aux acteurs de terrain d'interroger et d'échanger avec les experts. Ces conférences virtuelles interactives ont été visionnées par plus de 76 000 acteurs de terrain. Deux nouvelles conférences virtuelles interactives sont programmées en janvier et mai 2018, sur la différenciation pédagogique. Par ailleurs, toutes les conférences du Cnesco sont également diffusées en direct et les vidéos des interventions des experts sont proposées en rediffusion dans le cadre de dossiers de ressources multimédias sur le site Internet du Cnesco.



Des usages variés des ressources du Cnesco par l'ensemble de la communauté éducative

De nombreuses évaluations, de qualité, sont peu prises en compte, faute d'avoir engagé en amont un dialogue avec les acteurs qui mettent en œuvre les politiques qu'elles évaluent. C'est pour cela que le Cnesco a développé son modèle d'évaluation participative. En intégrant les différents acteurs directement dans ce processus, le Cnesco peut produire une évaluation connectée avec les réalités vécues sur le terrain et ainsi apporter des réponses concrètes et accessibles à tous.

Le Cnesco ayant développé, dans un premier temps, une stratégie proactive de diffusion des évaluations dans l'institution scolaire, la communauté éducative a pu, dans un second temps, s'en saisir.

1

Une forte participation aux conférences du Cnesco

Depuis sa création en 2014, le Cnesco a organisé 4 conférences de consensus, 4 conférences de comparaisons internationales, 6 forums en région et une université d'été. Ces événements ont permis de **réunir plus de 2 600 personnes pour échanger autour des résultats des évaluations** et de la recherche. Sur chacun des événements proposés par le Cnesco en 2017, les inscriptions ont affiché complet en seulement quelques jours, témoignant d'une attente forte de la communauté éducative.

De plus, le Cnesco a mis en place une diffusion systématique de ses conférences sur Internet, permettant d'élargir le public en présentiel, **avec plusieurs centaines de personnes connectées en direct pour suivre chaque conférence**. De même, le format des conférences virtuelles interactives a déjà permis de réunir, à distance et en direct, plusieurs centaines d'acteurs de la communauté éducative ayant pu interagir directement avec les experts.

Une dynamique de changement pour les participants des conférences

Lors de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (mars 2017), **le public était majoritairement composé d'enseignants et de formateurs**. Un questionnaire administré après la conférence permet de mieux comprendre ce que les participants viennent chercher dans une conférence du Cnesco. Ainsi, **une majorité des participants attendent "une confrontation de leurs idées et pratiques avec la recherche"** (71 %), ainsi que "des ressources pour la formation d'étudiants et d'enseignants" (59 %).

Concernant les usages suite à la conférence, **90 % des enseignants déclarent qu'ils vont "exploiter régulièrement les enseignements de la conférence dans leur pratique professionnelle"**. Tous affirment vouloir les partager avec leurs collègues, témoignant d'un fort **"bouche à oreille" dans la diffusion des ressources du Cnesco**. Ils sont également très nombreux (86 %) à souhaiter profiter d'un "partage d'expériences et de bonnes pratiques" sur la différenciation pédagogique.

Pour répondre à cette attente, le Cnesco a mis en place un cycle de trois conférences virtuelles interactives dédiées aux praticiens, afin de leur permettre d'échanger et de confronter leurs pratiques pédagogiques. La première (octobre 2017) a déjà été visionnée 23 000 fois.

2 Une large visibilité des ressources

Afin de s'assurer de l'appropriation des résultats de l'évaluation par les acteurs et les décideurs, le Cnesco a diversifié les formats de diffusion : rapports scientifiques, dossiers de ressources en ligne, vidéos d'experts, dossiers de synthèse, fiches courtes, conférences en présentiel (diffusées à distance et disponibles en *replay*), conférences virtuelles interactives, etc.

La communauté éducative s'est largement emparée des différentes ressources mises à disposition par le Cnesco depuis sa création. **Plus d'un million de pages ont été consultées sur le site internet du Cnesco (dont près de la moitié en 2017) et les vidéos d'intervention d'experts totalisent plus de 160 000 vues.**

Enfin, le Cnesco participe à l'enrichissement du débat public sur l'école, en diffusant très largement ses travaux à travers la presse nationale, régionale et spécialisée en éducation. Ainsi, depuis sa création, le Cnesco a comptabilisé plus de 1 340 citations de ses évaluations dans les médias. **Les ressources produites par le Cnesco s'inscrivent dans un temps long, permettant aux médias de s'y référer régulièrement**, notamment sur les thématiques du redoublement (janvier 2015) et des mathématiques au primaire (novembre 2015).

3 De nombreuses collaborations à des formations initiales et continues

Suite à ses publications, le Cnesco a reçu de nombreuses sollicitations, témoignant d'un besoin important de diffusion des évaluations dans la formation de formateurs et la formation continue, et d'accompagnement dans la mise en œuvre de politiques locales.

En 2017, le réseau d'experts du Cnesco et des membres des jurys des confé-

rences de consensus sont intervenus en formation devant plusieurs milliers d'enseignants et formateurs, notamment sur la différenciation pédagogique et les nombres et le calcul au primaire. Ces formations ont été organisées à différents niveaux : académique (Lyon, Rennes, Nantes, Caen) ; départemental (Drôme, Alpes-Maritimes, Ariège, Seine-et-Marne, Morbihan), dans des circonscriptions (Romainville – Les Lilas – Pré-Saint-Gervais, Lille 1, Crest, Sénart), dans des Espé (Caen, Rouen) et au sein du Réseau Canopé (Grand-Est).

Canopé Grand-Est : une formation-expérimentation sur les recommandations du Cnesco

À partir des travaux du Cnesco et de l'Ifé/ENS de Lyon sur la différenciation pédagogique, **Canopé Grand-Est, soutenu par les trois recteurs de son territoire et par les directeurs académiques (DASEN) des départements concernés, a mis en place une formation-expérimentation visant à accompagner trois groupes d'enseignants volontaires**, d'écoles, de collèges et de lycées. Les enseignants de chaque groupe ont choisi une thématique commune liée à des recommandations du jury de la conférence, afin de la mettre en œuvre dans leurs classes respectives, durant l'année scolaire 2017-2018. Une évaluation du projet sera réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (Cérep, université de Reims Champagne-Ardenne).

4 Un appui scientifique aux politiques publiques

Les rapports du Cnesco, relayés par les parlementaires membres du Conseil et diffusés auprès des décideurs politiques, permettent régulièrement d'enrichir leur réflexion sur les politiques scolaires. Ainsi, **de nombreux parlementaires, de toutes tendances politiques, font état des travaux du Cnesco**, notamment sur l'enseignement professionnel et les iné-

galités à l'école, dans leurs échanges en commission et dans l'hémicycle.

Par ailleurs, les travaux du Cnesco représentent une **ressource sur lesquelles les politiques nationales menées par le ministère peuvent s'appuyer**. Ce fut notamment le cas du plan annoncé par le ministère sur la maîtrise du français (décembre 2017) qui valorise le bilan scientifique produit par le Cnesco sur la compréhension en lecture (mars 2016). Les évaluations et recommandations sur les mathématiques au primaire ont également été reprises dans les ressources d'accompagnement des programmes scolaires de 2015.

5 Une demande d'accompagnement des collectivités territoriales

Les conférences de comparaisons internationales, qui réunissent des décideurs de la communauté éducative, et notamment ceux des collectivités territoriales, peuvent donner lieu à la création de réseaux, visant à poursuivre les échanges entamés durant les séances publiques. Ainsi, depuis deux ans, le Cnesco poursuit son travail sur les mixités à l'école en accompagnant le réseau issu de la conférence de juin 2015. **De nombreux acteurs de terrain, en collectivités territoriales et en services académiques, ont sollicité le réseau et travaillent de façon collégiale afin de partager leurs expériences et de bénéficier de son expertise**. Des collectivités territoriales, telles que le Conseil départemental de Haute-Garonne, appuient leurs décisions politiques sur les résultats de l'évaluation portée par le Cnesco.

6 Des parents intégrés dans le processus d'évaluation

Le Cnesco associe également les parents d'élèves à la réflexion autour du système scolaire. Ainsi, **des parents sont intégrés dans les jurys des conférences de consensus, permettant de proposer, sur différentes thématiques, des recommandations directement adressées aux parents**. Les parents sont également associés lors des conférences de comparaisons internationales, dans la réflexion sur les préconisations du Cnesco et sur leur rôle dans la communauté éducative.

Des fédérations de parents d'élèves très impliquées

L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) sont représentées au sein du comité consultatif du Cnesco et participent ainsi à la construction de son programme d'activité et à la diffusion de ses travaux. Des actions ponctuelles peuvent également être développées.

Dans le cadre du Réseau Mixités à l'école, la FCPE a souhaité mener une communication nationale auprès de ses adhérents. **Un document de communication a été réalisé, intégrant les apports de la recherche** sur l'intérêt de la mixité à l'école, ainsi que sur des conditions de réussite des politiques de mixité. Par ailleurs, un membre du Cnesco expert sur les inégalités sociales d'origine territoriale a été invité, par la PEEP, **à présenter les premiers résultats d'un rapport qui sera publié en 2018, devant l'ensemble des délégués départementaux de la fédération**.



Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

Pour remplir ses missions, le Cnesco fonctionne grâce à un budget dédié, limité. Il s'appuie aussi sur des données statistiques transmises par différents partenaires (principalement la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) et sur une gouvernance originale qui mise résolument sur la participation des acteurs de l'école.

1 Un budget MEN enrichi par l'apport des partenaires du Cnesco

Pour atteindre ses objectifs ambitieux et développer l'ensemble des activités présentées en annexe 4, **le Cnesco dispose d'un budget propre pour conduire ses activités**. Ce budget est alloué par le ministère de l'Éducation nationale (MEN). Ce budget, qui demeure très limité au regard des enjeux d'une évaluation des politiques scolaires, lui permet néanmoins de s'associer à un champ large de partenaires (laboratoires universitaires, Ciep, Ifé/ENS de Lyon, ESENER, Cese, collectivités territoriales, agences d'évaluation indépendante étrangères, etc.) qui contribuent à ses activités.

En matière de ressources humaines, le Cnesco mobilise ses membres, qui pilotent l'ensemble de ses activités. Il collabore avec plus de 250 chercheurs et experts internationaux, et dispose d'une équipe opérationnelle réduite.

Budget et ressources humaines du Cnesco

	2017
Ressources humaines (en ETP)	7
Rémunération collaborateurs extérieurs	70 000 €
Crédits de fonctionnement/études	275 000 €
TOTAL CRÉDITS	345 000 €

Au-delà des ressources budgétaires et humaines, l'activité du Cnesco nécessite l'accès à des données quantitatives fournies par différents partenaires.

2 La gestion des données statistiques

Les données statistiques nécessaires à la réalisation du programme d'activité du Cnesco proviennent principalement de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (**Depp**), mais d'autres sources ont pu être mobilisées au cas par cas, et en particulier, l'**OCDE**, l'**Insee**, le réseau **Eurydice** de la **Communauté européenne** et le **Céreq**.

Les **données publiques de la Depp** extraites des publications telles que le RERS (Repères et références statistiques), les Notes d'information, Géographie de l'École, l'état de l'École, le bilan social du MEN et mises à disposition sur le site Internet du MEN ont été utilisées. Une **convention bilatérale entre la Depp et le Cnesco**, signée en octobre 2014, a

permis au Cnesco d'avoir accès, dans des conditions sécurisées, à des éléments de la base centrale de pilotage (BCP) incluant des premières données sur les établissements, les élèves, des résultats agrégés sur la réussite des examens, ainsi qu'à l'outil APAE (Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements).

La convention a également ouvert l'accès aux premières données du panel 2007. Elles ont ainsi été exploitées par les chargés de missions du Cnesco et partagées avec des chercheurs dans le cadre de travaux commandés par le Cnesco.

Des informations statistiques internationales ont également été recherchées dans les enquêtes ou les études internationales de l'OCDE (enquête TALIS auprès des enseignants, PISA, etc.) et du réseau Eurydice.

D'autres données publiques ont été exploitées. En particulier, la version agrégée de la base démographie des entreprises a été mobilisée dans le cadre d'une étude sur l'efficacité des cours de soutien privé.

Enfin, d'autres données sont directement issues des enquêtes menées par le Cnesco (avis des élèves sur le redoublement, constitution des classes par les chefs d'établissement, perception des étudiants de licence 3^e année sur le métier d'enseignant et enquête sur la restauration et l'architecture scolaires).

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco, une équipe opérationnelle ainsi qu'un comité consultatif travaillent en collaboration.

3 La gouvernance du Cnesco

Autour des **membres du Conseil**, noyau central qui pilote les activités du Cnesco, interviennent en complémentarité sur des missions bien distinctes :

- **une équipe opérationnelle** chargée de la mise en œuvre des décisions du Cnesco ;
- **un comité consultatif** dont les suggestions enrichissent les réflexions des membres du conseil sur leur programmation stratégique et les activités du Cnesco ; les membres du comité consultatif interviennent de façon opérationnelle pour aider à la politique et aux opérations de diffusion des résultats des évaluations (cf. Annexe 2) ; ils sont réunis par le Cnesco au minimum deux fois par an ; ils participent également à la communication locale sur les forums en région organisés par le Cnesco.

Au total, fort d'un positionnement original et innovant dans le paysage institutionnel de l'évaluation scolaire en France, fondé sur **un lien fort avec la recherche en évaluation de l'éducation, une ouverture résolument internationale et un fonctionnement en réseau**, le Cnesco produit des synthèses scientifiques sur des thématiques très diversifiées de l'évaluation scolaire. **À partir d'évaluations originales, il apporte ainsi des réponses à des questions vives, posées aujourd'hui sur l'école française, et propose des préconisations, étayées scientifiquement, de politiques, de dispositifs ou d'évolution des pratiques professionnelles.**

Il s'assure aussi que les acteurs du monde scolaire d'une part, et les citoyens d'autre part, puissent bénéficier les uns des méthodologies de pointe en évaluation, et les autres des résultats les plus récents des évaluations françaises et internationales.





Fiche 1 - Différenciation pédagogique

Fiche 2 - Nombres et calcul au primaire

Fiche 3 - Compréhension en lecture

Fiche 4 - Qualité de vie à l'école

Fiche 5 - Lutte contre le décrochage scolaire

Fiche 6 - Inégalités sociales et migratoires à l'école

Fiche 7 - Enseignement professionnel

Fiche 8 - Attractivité du métier d'enseignant

Fiche 9 - Évaluations PISA et TIMSS

Fiche 10 - École et handicap

Fiche 11 - Éducation à la citoyenneté

Fiche 12 - Mixités sociales à l'école

Fiche 13 - Redoublement et alternatives

Fiche 14 - Évaluation des élèves dans la classe

Fiche 15 - Baccalauréat

Différenciation pédagogique

EN RÉSUMÉ

Aucun élève n'apprend de la même manière et au même rythme, mais tous doivent maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Pour faire face à cet enjeu, il n'existe pas une "recette pédagogique" unique qui s'imposerait à tous les enseignants, pour tous les âges des élèves et quelle que soit la discipline enseignée.

Derrière la notion de différenciation pédagogique se cache une multiplicité de pratiques et de dispositifs pertinents pour faire face à l'hétérogénéité dans les classes. La conférence de consensus a montré que certaines conditions sont indispensables pour que ces pratiques et ces dispositifs soient efficaces.

CHIFFRES CLÉS

■ **22 % des enseignants en collège, en France, déclarent pratiquer un enseignement différencié,** contre 44 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TALIS 2013.

■ **37 % des enseignants en collège, en France, déclarent avoir co-enseigné au moins à une occasion,** contre 58 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TALIS 2013.

■ **15 % des enseignants de CM1 français déclarent avoir participé "plus d'une fois à une formation continue sur le thème de la gestion des besoins individuels des élèves, dans les deux dernières années",** contre 42 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TIMSS 2015.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Pratiques enseignantes

- **Garantir des objectifs ambitieux communs** : proposer une palette diversifiée de manières d'arriver au résultat, sans pour autant abaisser le niveau des tâches demandées.
- **Prendre en compte la diversité des élèves dans les situations collectives** : en classe entière, les enseignants peuvent récolter les différentes méthodes proposées par les élèves, de la plus simple à la plus complexe, et les exposer à la classe.
- **Pratiquer l'auto-évaluation pour responsabiliser davantage les élèves** : construire, avec les élèves, une grille progressive et claire des buts visés.
- **Adopter des postures enseignantes variées** : en faisant varier leurs propres postures (contrôle, accompagnement...), les enseignants encouragent les élèves à recourir, eux aussi, à une large palette de postures d'apprentissage (réflexives, créatives...).

2 Dispositifs dans la classe

- **Développer la pédagogie coopérative** : la tâche réalisée par les élèves doit résulter d'un apport de chaque individu dans le collectif, dans le cadre d'une organisation structurée, avec des responsabilités partagées.

- **Organiser un tutorat entre élèves** : l'intervention d'un élève tuteur, moins formelle que celle de l'enseignant, est un moyen de répondre à certains obstacles rencontrés par un élève tutoré.
- **Regrouper temporairement des élèves autour d'un même besoin** : le groupement doit être flexible et réévalué en fonction des progrès des élèves, pour éviter la démotivation et la stigmatisation.
- **Travailler à plusieurs enseignants** : co-enseigner consiste à partager, à deux enseignants au moins, un même espace-temps ; ils co-observent, co-produisent et co-analysent leurs pratiques respectives.

3 Organisation de l'école ou de l'établissement

- **Définir l'école ou l'établissement comme lieu privilégié du changement des pratiques** : les enseignants doivent être incités à mutualiser leurs questionnements, leurs besoins et leurs pratiques.
- **Créer une souplesse grâce à l'organisation de l'emploi du temps** : prévoir la mise en place d'emplois du temps avec des heures en barrettes.
- **Favoriser les classes hétérogènes, tout en organisant des groupes restreints temporaires** : les regroupements homogènes doivent viser l'acqui-

sition d'une compétence très précise et s'inscrire dans la durée d'une séquence d'apprentissage exclusivement.

4 Formation des enseignants

- **Former efficacement les enseignants aux obstacles dans l'apprentissage des élèves** : observation des élèves au travail, étude de productions

d'élèves, entretiens avec des élèves.

- **Développer, localement, par la formation, une culture professionnelle collective** : la formation gagne à se tenir sur le lieu d'exercice des enseignants, lors de moments formels et informels, en équipe.
- **Concevoir une formation fondée sur des expériences vécues par les enseignants** et appuyée sur les acquis de la recherche.

Des projets innovants en France

Le co-enseignement au collège comme outil de différenciation

Le collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France a mis en place un **projet de co-enseignement qui permet à deux enseignants (d'une même matière ou en interdisciplinarité) d'intervenir dans la même classe, au même moment**. Les enseignants peuvent assurer un meilleur encadrement de l'activité pédagogique et détecter plus facilement les obstacles à l'apprentissage des élèves.

Des groupes de tutorat inter-niveaux qui bénéficient à tous les élèves

Le collège expérimental Clithène de Bordeaux a mis en place un dispositif de groupes de tutorat entre élèves. Chaque groupe réunit, **trois fois par semaine, une douzaine d'élèves issus des quatre niveaux du collège, sous la responsabilité d'un adulte référent**. Deux séances sont consacrées à des aides au travail, la dernière constituant un temps de bilan.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée **"Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement pour faire réussir tous les élèves ?"** en mars 2017. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour rédiger des recommandations pour une différenciation pédagogique efficace orientée vers la réussite de tous les élèves.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Ifé/ENS de Lyon pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique sont également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

191 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

36

citations
de la thématique
dans la presse

57 000

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** (mars 2017) :

- *La différenciation dans les systèmes éducatifs : pourquoi, comment et avec quels effets ?*, D. Lafontaine ;
- *La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement*, Alexia Forget.

- **17 notes d'experts** remises dans le cadre de la conférence de consensus (mars 2017).

Questionnement des acteurs de terrain :

- **1 revue de questions** auprès des acteurs de terrain afin de construire une conférence répondant à leurs besoins (octobre 2016).

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations** issues du jury de la conférence pour une différenciation pédagogique efficace (mars 2017) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les notes et les vidéos des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (mars 2017) ;
- **1 conférence virtuelle interactive** à destination des praticiens présentant les recommandations de la conférence (octobre 2017).

Nombres et calcul au primaire

EN RÉSUMÉ

La maîtrise des nombres et du calcul est primordiale dans le parcours scolaire des élèves. Elle est également essentielle pour l'autonomie du futur citoyen face à des situations de la vie quotidienne dans lesquelles des nombres interviennent. **Alors que la proportion actuelle d'élèves en difficulté en fin d'école primaire est préoccupante, le Cnesco a dressé un état des lieux précis des acquis des élèves qui souligne les difficultés récurrentes qu'ils rencontrent sur les fractions et les nombres décimaux ainsi que sur la maîtrise des opérations. Les résultats de l'enquête internationale TIMSS effectuée en 2015 auprès des élèves de CM1 ont confirmé cette situation, qui place la France à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE, juste devant le Chili.** Les taux de réussite à certains exercices rendus publics semblent également attester

qu'une majorité d'élèves (à ce stade de leur scolarité) rencontrent des obstacles quand il s'agit d'utiliser les fractions ou de raisonner à partir d'informations numériques. L'enquête TIMSS alerte aussi sur **le fait que la proportion des meilleurs élèves est nettement plus faible en France** que dans les autres pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête. **Outre une synthèse de la recherche qui a permis d'identifier des enjeux d'apprentissage cruciaux dans le domaine des nombres et du calcul, une étude menée pour le Cnesco a mis en avant la profusion de manuels scolaires et leur diversité de contenus et de rythmes.** Les manuels fixent ainsi les enseignements pour le professeur, mais ne répondent pas toujours aux rythmes d'apprentissage des élèves.

CHIFFRES CLÉS

- Les évaluations nationales montrent que **42 % des élèves ont une maîtrise fragile des mathématiques**, voire de grandes difficultés à l'issue de l'école primaire. Ce score est confirmé par l'enquête internationale TIMSS 2015 (contre 25 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête).
- En France, **21 % des élèves de fin de CM1 atteignent un niveau élevé selon TIMSS 2015, alors qu'ils sont 36 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.**
- En CE2, la place accordée au domaine "Nombres et calcul" peut varier de 37 % du contenu total à 67 % selon le manuel scolaire choisi (Cnesco, 2015).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Faire évoluer les pratiques quotidiennes des enseignants

- **Développer la manipulation** d'objets tout au long du primaire, et pas seulement en maternelle.
- **S'appuyer sur l'oral** avant de passer à des écritures symboliques des nombres.
- **Privilégier le calcul mental** par rapport au calcul posé (à l'écrit).
- **Associer l'apprentissage des techniques opératoires à la compréhension des nombres.**

2 Partager avec les parents des occasions d'apprentissage

- **Encourager les parents** à proposer à leurs enfants des situations ludiques contribuant à l'apprentissage des nombres.
- **Indiquer aux familles des ressources en ligne** qui peuvent être utilisées dans le cadre familial en continuité avec le travail conduit à l'école.

3 Mettre à la disposition des enseignants des ressources riches et finalisées pour la classe

Ces ressources doivent **comporter en particulier des textes de savoir** ("ce qu'il faut retenir") adaptés à la compréhension des élèves, et **des outils pour l'évaluation.**

4 Adapter la formation initiale des enseignants du 1^{er} degré à leur profil et aux enjeux du métier, et les accompagner

Les obstacles potentiels identifiés dans l'acquisition du système de numération doivent être étudiés de façon à ce que les enseignants puissent **identifier différents cheminements que peuvent avoir les élèves**.

5 Intégrer les résultats de la recherche dans les programmes et évaluer leur mise en œuvre

Les programmes relatifs aux nombres et au calcul doivent **contenir des éléments explicitant les intentions et justifiant les choix qui les fondent**.

Les résultats de l'enquête TIMSS 2015 confirment la nécessité de :

6 Mettre en place un grand plan de formation en "calcul mental " et "stratégies de résolution de problèmes" et en évaluer les effets.

7 Nommer, dans chaque circonscription, des conseillers pédagogiques en mathématiques spécialement formés en didactique des mathématiques.

8 Implanter, dans chaque école ou réseau d'écoles, un "enseignant ressource" en mathématiques, membre de l'équipe pédagogique existante.

L'"enseignant ressource" doit avoir suivi une **spécialisation en mathématiques** en Éspé ou avoir obtenu une certification en formation continue.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée **"Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire"** en novembre 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir à la rédaction de recommandations sur l'enseignement et l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Ifé/ENS de Lyon pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Éspé et le Café Pédagogique ont été également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

82 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

58

citations
de la thématique
dans la presse

39 000

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

■ **4 rapports scientifiques d'évaluation** (nov. 2015) :

- *Les acquis des élèves dans le domaine des nombres et du calcul à l'école primaire*, J-F Chesné et J-P Fischer ;
- *Un bilan scientifique : les grands enjeux des premiers apprentissages des nombres et opérations au primaire*, M. Fayol ;
- *Les manuels scolaires de mathématiques à l'école primaire. De l'analyse descriptive de l'offre éditoriale à son utilisation en classe élémentaire*, É. Mounier et M. Priolet ;
- *Apprentissage et inégalités au primaire : le cas de l'enseignement des mathématiques en éducation prioritaire*, D. Butlen, M. Charles-Pézard et P. Masselot.

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations** issues du jury de la conférence pour favoriser l'apprentissage des nombres et du calcul (nov. 2015) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les vidéos des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (nov. 2015) ;
- **1 conférence virtuelle interactive** à destination des praticiens présentant les recommandations de la conférence (sept. 2016).

Compréhension en lecture

EN RÉSUMÉ

La maîtrise de la lecture est une **composante essentielle de la réussite scolaire**, un **facteur d'intégration dans la société** et un **atout majeur pour approfondir sa connaissance du monde**, des autres et de soi.

“Savoir lire” est une compétence centrale qui progresse **de la maternelle à l'enseignement supérieur**. Au-delà des premiers apprentissages, l'enseignement de la lecture évolue au cours du temps et **ne peut pas se restreindre aux seuls moments du cours de français**.

De plus, **le développement du numérique modifie les habitudes de lecture** et doit donc être pris en compte dans le cadre de l'apprentissage.

La conférence de consensus s'est attachée à préciser et à approfondir la mise en œuvre et la traduction **des principaux phénomènes en jeu dans l'apprentissage de la lecture dans les pratiques pédagogiques, lors de la scolarité obligatoire**.

CHIFFRES CLÉS

■ **En 2015, 40 % des élèves sont en difficulté à la sortie de l'école primaire** (CEDRE 2015). Dans l'enquête internationale PIRLS 2016, la France apparaît comme l'un des pays européens les plus en difficulté en compréhension de l'écrit.

■ **À l'entrée en 6^e, un élève sur cinq a des difficultés liées à la connaissance de mots du langage courant** (stable depuis 2007) (Depp, 2015).

■ **40,5 % des élèves de 15 ans ne maîtrisent pas la lecture** ; 21,5 % sont même en grande difficulté. Les écarts de niveau entre les élèves les plus performants et les moins performants sont très importants (PISA 2015).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Portant l'attention sur les éléments fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture, tout au long de la scolarité obligatoire, les recommandations s'articulent autour de 6 axes.

1 Identifier les mots

- **Enseigner le principe alphabétique et acquérir la capacité d'analyser les mots à l'oral** pour en identifier les composants phonologiques (les syllabes puis les phonèmes) dès la grande section de l'école maternelle.
- **Introduire au moins une dizaine de correspondances graphèmes/phonèmes, dès le début du CP**, afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome.
- **Faire régulièrement des exercices d'écriture** parallèlement à ceux de lecture dès le CP.
- **Faire lire régulièrement les élèves à haute voix.**
- **Poursuivre l'analyse phonologique et l'étude des correspondances graphèmes/phonèmes** tant que l'élève éprouve des difficultés à oraliser les mots écrits tout au long du cycle 2, voire du cycle 3.

2 Développer la compréhension

- **Développer le vocabulaire et la compréhension orale dès l'école maternelle.**
- **Consacrer un temps conséquent à l'étude de la langue** par un travail systématique sur la dimension linguistique (vocabulaire, morphologie, syntaxe, inférences, types de textes), dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.
- **Privilégier un enseignement explicite de la compréhension** pour tous les élèves et le prolonger aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens ou faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.

3 Préparer "l'entrée en littérature"

Enseigner l'identification des différents types de textes (poème, roman, texte documentaire, etc.) et inciter les élèves à réfléchir sur leurs pratiques.

4 Lire pour apprendre

- Consacrer un temps d'apprentissage à la lecture des textes dans chaque discipline.
- Développer des stratégies de lecture-compréhension.
- Contribuer à la lecture de documents dans toutes les matières et participer à des projets interdisciplinaires.

5 Lire à l'heure du numérique

- Former les enseignants à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques, notamment numériques.
- Assurer le développement d'habiletés complexes qui caractérisent la lecture en environnement numérique.

6 Prendre en compte la diversité des élèves

- Faire de l'accès aux compétences de lecture et de compréhension un objectif prioritaire pour tous les élèves, y compris les élèves en difficulté scolaire.
- Identifier les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture pour ensuite proposer des démarches et des outils adaptés, notamment pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé, en mars 2016, une conférence de consensus "**Lire, comprendre, apprendre**". Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur la compréhension en lecture.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé/ENS de Lyon) pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique ont été également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

88 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

64

citations
de la thématique
dans la presse

39 000

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (mars 2016) : *Lire pour comprendre et apprendre : quoi de neuf ?*, M. Bianco ;
- **1 note d'analyse sur les compétences des élèves en français** (mars 2016) : *Compétences des élèves français en lecture et compréhension*, Cnesco.

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations issues du jury de la conférence** pour améliorer l'apprentissage continu de la lecture (mars 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les vidéos des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (mars 2016) ;
- **1 conférence virtuelle interactive** à destination des praticiens présentant les recommandations de la conférence (octobre 2016).

Qualité de vie à l'école

EN RÉSUMÉ

Le concept de la qualité de vie s'est beaucoup développé depuis les trois dernières décennies. Les systèmes éducatifs ont progressivement pris en compte des objectifs plus larges que les résultats scolaires, en **intégrant l'épanouissement personnel afin d'aider l'élève à se réaliser scolairement et plus tard dans sa vie, et à devenir un citoyen accompli.**

De nombreuses recherches internationales ont été réalisées sur cette thématique. **Mais deux domaines de la qualité de vie à l'école restaient encore peu explorés en France : la restauration et l'architecture scolaires.** L'enquête du Cnesco sur ces deux domaines met en évidence des disparités d'accès à la restauration scolaire et un besoin de modernisation et de modularité des bâtiments.

CHIFFRES CLÉS

- **70 % des élèves scolarisés en collèges publics sont inscrits au restaurant scolaire**, mais ils ne sont que 59 % en éducation prioritaire (27 % en REP+) (données Depp 2016, traitement Cnesco, 2017).
- Dans plus de la moitié des établissements du second degré, les produits frais et de saison sont présents dans plus de 25 % des menus proposés (Cnesco, 2017).
- **92 % des établissements sont interpellés sur des problèmes liés à la température des salles**, 75 % sur la luminosité et 55 % sur l'insonorisation (Cnesco, 2017).
- **La moitié des établissements disposent d'une salle de réunion pour les enseignants**, en plus de la salle des professeurs (Cnesco, 2017).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Restauration scolaire

- **En France, un service de restauration scolaire est proposé dans la quasi-totalité des établissements du second degré**, alors que d'autres pays (Norvège, Danemark...) ne proposent pas, systématiquement, de repas à leurs élèves.
- **La fréquentation du restaurant scolaire est assez forte, mais laisse apparaître une réelle disparité d'accès** selon les catégories socio-professionnelles des parents. Face à cela, des politiques tarifaires liées aux ressources des familles ne sont pas systématiquement mises en place par les collectivités territoriales.
- **Des produits frais et de saison sont utilisés de manière régulière.** Cependant, les restaurants scolaires proposent encore peu de produits locaux et bio, et rarement une alternative végétarienne.

2 Architecture scolaire

- **Pour la majorité des collèges et lycées interrogés, l'aménagement des espaces participe à créer un environnement propice au travail**, mais ce n'est

pas toujours le cas. Les collèges et lycées sont très nombreux à être interpellés sur la température, la luminosité et l'insonorisation des salles.

- **Beaucoup d'établissements déclarent ne pas avoir suffisamment de sanitaires** et être interpellés pour des dégradations et des difficultés d'approvisionnement en produits hygiéniques (papier, savon...).
- **Peu d'espaces sont réservés à la collaboration** entre enseignants et, dans les salles de classe, le mobilier est souvent peu adapté à une pédagogie différenciée.

3 Qualité de vie à l'école

- **Les recherches prenant en compte la qualité de vie des enfants à l'école et les performances scolaires ont démontré l'existence d'une corrélation entre les deux variables.** Cependant, les chercheurs s'interrogent encore sur le sens de la relation qui unit ces deux variables : est-ce le bien-être à l'école qui améliore les résultats des élèves ou sont-ce de bonnes performances scolaires qui contribuent au bien-être des élèves ?

- Les recherches ont montré que **des dispositifs de développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves** (identification des émotions, résolution de conflit, stratégie d'adaptation, prise de décision...) permettent d'avoir un impact

positif sur les attitudes envers soi-même, les attitudes envers les autres, la détresse émotionnelle et l'absence d'usage de drogues.

Des projets innovants en France

Des "toilettes indétrôlables" pour redonner vie à un établissement dégradé

Les toilettes, très dégradées et donc peu utilisées, du collège Travail Langevin à Bagnolet, classé en éducation prioritaire, ont été rénovées dans le cadre d'un atelier de mise en valeur picturale des lieux par les élèves, accompagnés par une association de graffeurs locaux (Kosmos). Les agents ont également été impliqués et ont participé à des actions de sensibilisation des élèves au respect du travail de chacun.

Des activités extra-scolaires le midi, pour faire revenir les élèves à la cantine

Le collège Jules Vallès à Nîmes, classé REP+, constatant une faible fréquentation du restaurant scolaire (environ 23 %), a décidé de proposer des activités gratuites (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique, atelier météo, théâtre, poésie, UNSS, boxe, échec, etc.) sur le temps méridien, avec une condition : les élèves souhaitant participer à ces activités sont dans l'obligation de manger à la cantine ce jour-là. Par la mise en place de tickets, et non plus seulement de forfaits trimestriels, l'établissement a réussi à faire rester chaque semaine 12 % d'élèves supplémentaires.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE, UNE ENQUÊTE INÉDITE ET UN COLLOQUE

Le Cnesco a publié, après trois ans de travaux et l'organisation d'un colloque scientifique par le Centre de recherche en éducation de Nantes (juin 2017), un rapport scientifique intitulé **"Comment l'école peut-elle proposer un cadre de vie favorable à la réussite et au bien-être des élèves ?"**. Ce rapport est appuyé sur neuf contributions thématiques et une enquête inédite sur la restauration et l'architecture scolaires (octobre 2017).

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le rapport scientifique a été produit en partenariat avec le Centre de recherche en éducation de Nantes (Cren), de l'université de Nantes. L'enquête a été réalisée auprès des établissements scolaires, en partenariat avec le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN) et le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC).

UNE LARGE DIFFUSION

16 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

98

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (octobre 2017) : *Comment l'école peut-elle proposer un cadre de vie favorable à la réussite et au bien-être des élèves ?*, A. Florin, P. Guimard ;
- **9 contributions thématiques sur la qualité de vie à l'école** (octobre 2017) : qualité de vie et précarité, handicap, interactions entre acteurs, qualité de vie des enseignants, dans les textes institutionnels, santé des élèves, lien avec les performances scolaires, restauration et architecture ;
- **1 enquête originale du Cnesco** auprès des chefs d'établissement sur la restauration et l'architecture scolaires (octobre 2017).

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les contributions thématiques, l'enquête inédite et des projets innovants (octobre 2017).

Lutte contre le décrochage scolaire

EN RÉSUMÉ

Les politiques de lutte contre le décrochage scolaire, menées dans la continuité depuis plusieurs années, ont permis **un net recul du décrochage en France**. Cette baisse se traduit dans toutes les académies, certaines ayant réussi, en plus, à faire reculer ce phénomène dans les territoires les plus difficiles. **Pour autant, un nombre important de jeunes sortent encore du système scolaire sans diplôme.**

Des moyens extraordinaires et coûteux doivent alors être déployés pour les identifier et leur proposer une "seconde chance". Pour limiter au maximum ces actions de "raccrochage", il est nécessaire **d'agir en amont, à la fois dans la prévention pour tous les élèves et dans des actions ciblées** sur les élèves présentant le plus de risques.

CHIFFRES CLÉS

- En 2016, environ 450 000 jeunes, âgés de 18 à 24 ans, ne sont pas diplômés ou ont, au plus, le diplôme national du brevet, et n'ont pas suivi de formation au cours des quatre dernières semaines (Depp-Insee).
- Le coût du décrochage scolaire à la collectivité pour une personne tout au long de sa vie est estimé à 230 000 euros (BCG, 2012).
- En France, 11 % des élèves de 15 ans déclarent avoir volontairement manqué l'école durant une journée, dans les deux semaines précédant l'enquête (PISA 2015).
- Toutes choses égales par ailleurs, un élève a près de 1,5 fois plus de risques de s'absenter si l'absentéisme est élevé dans son établissement (Monseur et Baye, Cnesco, 2017).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Des actions d'urgence auprès des élèves qui risquent de décrocher

- Identifier les signes précurseurs du décrochage : logiciel mutualisant les informations, suivi de l'activité de l'élève en classe, questionnaire de recensement précoce, information des établissements sur leur exposition au risque décrochage.
- Soutenir les établissements dans le développement de programmes alternatifs aux exclusions temporaires des élèves.
- Créer des liens avec les familles les plus éloignées de l'école : rencontres, actions de médecine préventive, SMS et rendez-vous dès les premiers signes identifiés.

2 Une prévention, sur le long terme, pour tous les élèves

- Accompagner les parcours des élèves : variation des situations et contextes d'apprentissage, expérimentation d'une seconde indifférenciée, pro-

grammes sur l'orientation visant à combattre les perceptions genrées des métiers.

- Développer la vie et l'identité de l'établissement : sentiment d'appartenance à l'établissement (activités extra-scolaires, salles de réunion, initiatives fédératrices, etc.) ; climat scolaire (compétences psychosociales des élèves).

3 Les retours en formation

- Identifier en continu et contacter tous les jeunes ayant décroché : identifiant unique, meilleure prise en compte des décrocheurs intégrés dans les formations en apprentissage.
- Renforcer l'offre de solutions existantes et en faciliter l'accès (lycées de la seconde chance, etc.).
- Coordonner et évaluer les dispositifs de raccrochage existants.

Des projets innovants en France

Une transition CM2-6^e réussie pour des élèves ambassadeurs

Le collège Lucie Aubrac à Givors mène un projet avec treize écoles élémentaires de la ville (avec les Francas et des structures locales). Des élèves de CM2, potentiellement à risque, se voient proposer, pendant 10 jours, des activités sur leur futur collège (création de jeux de société sur la connaissance du collège, expositions sur une journée type au collège, site internet, représentation théâtrale, vidéos, etc.). Ces élèves ont une connaissance approfondie du collège et deviennent "ambassadeurs" auprès de leurs camarades.

Une alternative pour les élèves exclus temporairement de leur établissement

Les collèges de Montreuil proposent un dispositif, porté par la ville, permettant de donner du sens à l'exclusion des élèves. Une première session, de quelques jours, propose différentes activités : échanges sur l'estime de soi, retour sur la sanction, ateliers d'écriture "slam", travail sur les émotions, etc. En cas de nouvelle exclusion, les élèves interviennent dans une association (Restos du cœur, Oh-cyclo (réparation de vélos), Les Voyageurs du code (apprentissage du code informatique), etc).

Le regard vers l'international

 **Aux Pays-Bas**, tous les élèves néerlandais se voient attribuer un identifiant unique. Un agent communal, responsable du suivi des élèves, repère l'absentéisme et les arrivées tardives. Il déclare les statistiques aux autorités locales et sur le portail numérique national dédié aux absences.

 **En Suède**, le projet "Boys in Care" a pour objectif d'inciter les jeunes hommes décrocheurs à s'orienter vers des formations à dominante féminine pour élargir leur choix et lutter contre les stéréotypes de genre.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) ont organisé, en novembre 2017, une conférence de comparaisons internationales "**Prévention et intervention : comment agir efficacement face au décrochage scolaire ?**". Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques dans la lutte contre le décrochage scolaire mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour l'organisation du cycle de conférences de comparaisons internationales. Sur cette thématique, le Cnesco a fait appel à l'expertise du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) de l'université de Nantes.

UNE LARGE DIFFUSION

22 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

94

citations
de la thématique
dans la presse

10 000

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (décembre 2017) : *Prévention et intervention : comment agir efficacement face au décrochage scolaire ?*, P.-Y. Bernard ;
- **2 contributions thématiques** (décembre 2017) :
 - *Les inégalités territoriales de décrochage scolaire*, G. Boudesseul ;
 - *L'absentéisme scolaire en France comparativement aux pays de l'OCDE : l'apport de PISA*, C. Monseur et A. Baye.

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations** issues de la réflexion des décideurs lors de la conférence pour agir plus efficacement face au décrochage scolaire (décembre 2017) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les contributions thématiques, les vidéos des experts, les préconisations du Cnesco et des projets innovants (décembre 2017).

Inégalités sociales et migratoires à l'école

EN RÉSUMÉ

Le rapport du Cnesco montre **que les inégalités sociales à l'école empruntent des formes multiples** : inégalités de traitement dans les ressources d'apprentissage dont les élèves disposent réellement à l'école, inégalités dans les résultats scolaires, inégalités sociales dans les orientations, dans les diplômes et même dans le rendement des diplômes sur le marché du travail.

L'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des

inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent. L'école française est aussi marquée par des inégalités scolaires d'origine migratoire malgré un fort investissement dans l'éducation des familles issues de l'immigration (recours aux cours privés, fortes aspirations des familles dans les vœux d'orientation, etc.). Au total, **ces fortes inégalités à l'école placent la France en tête des pays de l'OCDE pour le caractère socialement reproductif de son école.**

CHIFFRES CLÉS

- **PISA 2015 confirme le haut niveau des inégalités sociales au sein de l'école française.** En effet, la France compte parmi les pays de l'OCDE pour lesquels la corrélation des performances avec le milieu socio-économique est la plus forte (20 % en France, contre 13 % en moyenne dans l'OCDE).
- **Sur 4 heures de français par semaine annoncées en classe de 3^e, le temps d'enseignement effectif**

serait de 2 h 30 en éducation prioritaire, 2 h 45 hors éducation prioritaire et 3 heures dans le privé (TALIS 2013).

- **La performance en sciences des élèves issus de l'immigration est inférieure de 62 points à celui des élèves non immigrés** (contre 43 points en moyenne dans les pays de l'OCDE) (PISA 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages

- **Relancer efficacement la maternelle précoce** en proposant des conditions d'apprentissage adaptées aux tout petits. Mener des actions spécifiques de communication en direction des familles issues de l'immigration.
- **Développer l'expérimentation du "professeur des apprentissages fondamentaux"** : formé, dans le cadre de la formation continue, en pédagogie et en didactique pour suivre les apprentissages fondamentaux dès l'entrée à l'école élémentaire et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le "professeur des apprentissages fondamentaux" pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.
- **Recruter des professeurs spécialisés dans l'accompagnement des tout-petits dès le CP** : sédentarisés dans les établissements, formés sur la didactique des disciplines, ils sont outillés

de matériaux pédagogiques adaptés, choisis collectivement par l'école, pour des interventions significatives.

- **Introduire le principe de formation continue obligatoire et redéployer les moyens sur ce champ.** Des efforts importants doivent être dirigés vers les personnels des premières années de la scolarité obligatoire et de l'éducation prioritaire.

2 Rompre avec les inégalités de traitement

- **Renforcer la mixité sociale dans les 100 collèges les plus ségrégués**, ce qui permettra une adaptation de l'éducation prioritaire, qui ne doit pas être supprimée à court terme.
- **Développer la prévention contre la ségrégation**, avec l'introduction d'un volet mixité sociale lors de la création de chaque nouvel établissement.
- **Remplacer les dispositifs ségrégatifs fermés** (3^e de préparation à l'enseignement professionnel, par exemple) par des sections ouvertes et temporaires pour les jeunes.

3 Évaluer les progrès des élèves

- **Redonner du sens aux évaluations nationales** aux étapes clés de la scolarité, en donnant aux équipes pédagogiques les moyens de repérer les résultats scolaires de leurs élèves face à des objectifs nationaux en termes de connaissances et de compétences.
- **Redévelopper les évaluations des académies** pour un suivi quantitatif et qualitatif des politiques éducatives locales et de l'atteinte des objectifs éducatifs.

4 Appliquer le principe d'équité aux politiques d'orientation

- **Accompagner davantage les familles les plus éloignées de l'école** dans la connaissance des formations et des outils d'orientation. Développer un crédit d'heures accordées aux élèves boursiers pour leur orientation.
- **Étendre les formations qui proposent un véritable accompagnement aux élèves défavorisés admis en formation sélective** au-delà des politiques de quotas sociaux dans les formations sélectives : mise en confiance individualisée, soutien méthodologique en petits groupes, emploi du temps spécifique, mise en place d'activités transversales.

5 Rendre plus équitable l'enseignement professionnel

Les préconisations du Cnesco lors de la conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel ont démontré la nécessité de davantage de justice à l'école en passant par **la rénovation des diplômes pour développer l'employabilité des jeunes diplômés, le décroisement des différentes voies de formation grâce à un lycée polyvalent rénové, la création d'un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel, la promotion d'une pédagogie de mise en situation professionnelle ou encore la nécessité de favoriser la mobilité internationale.**

6 Améliorer les conditions matérielles des élèves les plus démunis pour de meilleurs apprentissages

Les dotations de fonds sociaux dans les établissements doivent continuer à être augmentées pour atteindre le niveau du début des années 2000, parce qu'un système éducatif de qualité ne sera jamais efficace pour des enfants dont les conditions matérielles ne sont pas suffisantes (en termes d'alimentation, habillement, etc.).

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE ET 22 CONTRIBUTIONS DE CHERCHEURS

Le Cnesco a mobilisé **22 équipes de chercheurs français et étrangers** (sociologues, économistes, didacticiens, psychologues) sur des recherches originales, à partir des données les plus récentes pour dresser un bilan solide de la justice à l'école. Ces recherches ont été synthétisées dans le rapport scientifique **"Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?"**.

UNE LARGE DIFFUSION

70 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

199

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (sept. 2016) : *Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?*, Cnesco ;
- **22 contributions de chercheurs français et étrangers autour de plusieurs axes** : les inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire dans le monde et en France, la contribution des pratiques éducatives aux inégalités scolaires, les ambitions de réussite et les actions publiques pour la réussite scolaire (sept. 2016).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations du Cnesco** pour réduire les inégalités à l'école (sept. 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les contributions et les préconisations (sept. 2016).

Enseignement professionnel

EN RÉSUMÉ

Avec quelque 200 certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et 100 baccalauréats professionnels, l'enseignement professionnel comprend de nombreuses spécialités aux résultats très hétérogènes. **Si certains secteurs offrent une bonne insertion sur le marché du travail** (moteurs et mécanique automobile, énergie, génie climatique, etc.), **d'autres concentrent les difficultés. Les spécialités tertiaires** dont les effectifs sont les plus importants (commerce, vente, gestion, administration, etc.)

présentent les plus mauvais taux d'insertion avec un chômage autour de 30 % trois ans après l'obtention du diplôme. Dans ces spécialités, les filles et les jeunes issus de catégories sociales défavorisées et de l'immigration sont surreprésentés. Si de plus en plus de jeunes issus de l'enseignement professionnel poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, leur réussite y est nettement plus faible que les autres bacheliers.

CHIFFRES CLÉS

- **Un jeune sur trois** scolarisé dans le second cycle de l'enseignement secondaire l'est dans l'enseignement professionnel. ¼ des élèves de l'enseignement professionnel sont des apprentis (Depp, 2014).
- **Sept mois après l'obtention d'un diplôme sous statut scolaire, 54 % des titulaires d'un CAP et**

41 % des bacheliers professionnels sont au chômage (Depp, 2014).

- **Seuls 48 % des bacheliers professionnels inscrits en section de technicien supérieur (STS) en 2013 ont décroché leur diplôme (BTS) en 2 ou 3 ans, soit 35 points de moins que les bacheliers généraux (83 %) (SIES, 2017).**

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Orientation

- **Assurer une information fiable et simplifiée sur les formations** (quantitatives et qualitatives sur le contenu des formations et l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel par domaine de formation aux niveaux national et régional).
- **Évaluer les expérimentations dans les classes de secondes professionnelles indifférenciées.**
- **Suspendre les classes de 3^e préparatoires à l'enseignement professionnel.**

2 Formation

- Décloisonner les différentes voies de formation en développant **des lycées polyvalents et des modules d'enseignements communs** (EPS, langues...) pour construire une réelle culture de la mixité sociale.
- **Créer un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel** directement connectés aux apprentissages en situation de travail.
- **Promouvoir une pédagogie de mise en situation professionnelle.**
- **Favoriser la mobilité internationale en rééquilibrant les budgets Erasmus + et la carte des assistants de langues vivantes** en faveur des élèves de l'enseignement professionnel.

3 Enseignement supérieur et insertion professionnelle

- **Concevoir un label "entreprise formatrice"** pour valoriser les entreprises qui s'engagent dans une réelle dynamique de formation des jeunes.
- **Promouvoir un véritable accompagnement pour la réussite au BTS et en classes préparatoires** (sur le plan pédagogique et psychologique).
- **Garantir l'actualisation des diplômes tous les 5 ans** afin de mettre en place un rythme de rénovation des diplômes, en lien avec des analyses scientifiques, indépendantes, prospectives sur l'emploi.

4 Enseignants

- **Permettre le recrutement de personnels ayant une expérience professionnelle de 5 ans** dans un domaine professionnel en rapport avec la discipline à enseigner et un accompagnement en formation continue jusqu'au Master.
- **Étendre le principe d'un stage en lycée professionnel pour tous les enseignants stagiaires.**
- **Associer des professionnels en activité à des interventions scolaires ponctuelles et ciblées.**

Des projets innovants en France

“Parcours ambition BTS” : un réel accompagnement vers la poursuite d'études

Le lycée polyvalent Jean Lurçat de **Perpignan identifie dès la classe de 1^{re}** les élèves de baccalauréat professionnel susceptibles de préparer un BTS. **L'accompagnement est ensuite complet** : quatre heures hebdomadaires, livret personnel de compétences et de connaissances, parrainage par les étudiants en BTS puis tutorat durant la première année de BTS.

Apprendre en gérant sa propre entreprise virtuelle au sein d'un lycée professionnel

Le lycée professionnel Henri Brule de Libourne a développé, dans la préparation du baccalauréat professionnel Gestion-Administration, **la gestion d'une entreprise virtuelle par les élèves avec la création d'un environnement numérique très développé** (magasin en ligne, standard téléphonique, banque en ligne, centre des impôts). Les enseignants interviennent souvent en binôme.

Le regard vers l'international

✚ ✚ Au Québec, le site toutpoureuissir.com propose **une lisibilité totale sur l'insertion de chaque métier** à travers un “Top 50” des métiers de la formation professionnelle.



En Norvège et en Suède, des élèves suivent, **dans les mêmes établissements**, pour les uns, un cursus professionnel, pour les autres, un cursus général, sachant que parfois, ils peuvent avoir **des cours communs**.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) ont organisé en mai 2016 une conférence de comparaisons internationales : **“Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?”**. Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques dans l'enseignement professionnel mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour l'organisation du cycle de conférences de comparaisons internationales. Sur cette thématique, le Cnesco a fait appel à l'expertise du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

UNE LARGE DIFFUSION

17 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

52

citations
de la thématique
dans la presse

800

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** (juin 2016) :
 - *Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?*, I. Recotillet et É. Verdier ;
 - *L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ?*, V. di Paola, A. Jellab, S. Moullet, N. Olympio et É. Verdier ;
- **1 revue documentaire** réalisée par le Ciep (juin 2016).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations** issues de la réflexion des décideurs lors de la conférence proposant de vraies solutions pour l'enseignement professionnel (juin 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les vidéos des experts, les préconisations du Cnesco et des projets innovants (juin 2016).

Attractivité du métier d'enseignant

EN RÉSUMÉ

Le quinquennat 2012-2017 a été marqué par une politique de forts recrutements d'enseignants ainsi que par une revalorisation sensible de leurs rémunérations.

La dernière décennie a cependant laissé craindre une crise du recrutement des enseignants. L'enquête du Cnesco, menée auprès d'étudiants de 3^e année de licence, tend à montrer néanmoins que ce métier attire toujours les étudiants.

De plus, une analyse longitudinale des politiques de recrutement ne permet pas de conclure à une crise globale d'attractivité mais plutôt à **des difficultés sectorielles, sévères dans certaines académies** (Créteil, Versailles et Reims) **et dans certaines disciplines** (notamment en lettres modernes, mathématiques et anglais).

Le rapport met en avant une hausse du nombre de salariés du public et du privé admis au concours de professeur des écoles.

CHIFFRES CLÉS

- 60 % des étudiants interrogés envisageant de devenir enseignant auraient fait ce **choix avant même d'entamer leurs études supérieures** (Cnesco, 2016).
- En 2016, 24 % des admis au concours de professeur des écoles étaient **salariés du secteur public et du secteur privé ou demandeurs d'emploi** (Depp).
- En 2016, il y avait 1,5 candidat présent par poste au Capes externe de lettres modernes (0,5 en lettres classiques) contre 8,8 en philosophie. (MEN).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Valoriser l'image de l'enseignant auprès du grand public

- **Tutorat réalisé par les lycéens auprès des élèves en primaire ou au collège**, sous la supervision d'enseignants, pour donner le goût de l'enseignement.
- **Opérations de communication grand public régulières** pour faire connaître le métier d'enseignant, au-delà des campagnes ponctuelles de recrutement.
- **Développement d'un réseau social d'échanges entre les enseignants et leurs anciens élèves** : les anciens élèves peuvent se signaler auprès de leurs anciens professeurs pour leur faire part des suites dans leur carrière scolaire, étudiante ou professionnelle et des épisodes les plus marquants de leur scolarité à leurs côtés.
- **Formation en communication pour les enseignants** pour dialoguer efficacement avec les parents.

2 Inscrire les politiques de recrutement dans la durée, en lien avec les besoins démographiques, avec des indicateurs au moins biannuels sur les futures ouvertures de postes d'enseignant

3 Attirer des profils de candidats à l'enseignement plus diversifiés

- **Création d'un programme spécifique au sein des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** s'adressant aux étudiants souhaitant se réorienter vers l'enseignement au cours de ce cursus, notamment dans les classes scientifiques.
- **Développement d'actions visant à conforter les professionnels dans leur recherche de reconversion**. Mettre en place un programme de formation continue à distance/cours du soir pour aider les professionnels à se présenter aux concours de l'enseignement. Celui-ci prendra en compte dans les rémunérations, de façon plus valorisante, les années d'expériences antérieures, notamment celles du secteur privé. Il sécurisera en outre l'entrée dans le métier pour les professionnels en reconversion grâce à un dispositif de formation continue permettant d'atteindre le niveau de Master en éducation exigé dans le métier.
- **Fidélisation des contractuels les plus impliqués** par une politique de salaire et de formation continue valorisante.

4 Sécuriser l'entrée dans le métier des nouveaux enseignants

- **Réflexion sur l'organisation des temps d'enseignement des stagiaires de master 2**, qui apparaît lourde pour mener à bien une formation universitaire de qualité et une entrée dans le métier sécurisée.
- **Continuité d'un accompagnement très structuré pendant deux ans pour les néotitulaires.**
- **Objectifs quantitatifs de tuteurs/formateurs détenant un master d'ingénierie pédagogique, atteints grâce à des congés formation.**

5 Développer des incitations financières et matérielles pour les néo-titulaires notamment pour les affectations dans les territoires les moins attractifs (primes d'installation renforcées, intégration dans la politique de construction des établissements de logements temporaires, politique de logement social en direction des enseignants pendant une période de temps limitée, etc.).

6 Assurer une formation continue obligatoire et de qualité

- **Une formation qui s'ouvre à des acteurs hors Éducation nationale, notamment ceux de la recherche**, particulièrement pour la formation des formateurs.

- **Une formation qui s'intègre dans le projet d'établissement** et s'inscrit dans une réflexion et une opérationnalisation collective.
- **Une formation exigeante intellectuellement, définie à partir des besoins des praticiens et centrée sur les apprentissages des élèves.**

7 Proposer des dispositifs de mobilité géographique plus flexibles, en intégrant par exemple une logique de quatre à six grandes zones géographiques d'affectation pour les concours de l'enseignement secondaire

8 Reconnaître la diversification des missions des enseignants et soutenir leurs secondes carrières

- **Amplifier le développement, dans tous les établissements, de la reconnaissance de missions collectives exercées par les enseignants, adossées aux indemnités de missions particulières (IMP) créées en 2015.**
- **Développer la transmission d'expérience entre les générations** : décharge pour les personnels à partir de 58 ans afin de leur permettre de participer à des tâches collectives dans leur établissement.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE

Le Cnesco a publié, en novembre 2016, le rapport **"Attractivité du métier d'enseignant : état des lieux et perspectives"** ; Son objectif principal a consisté à analyser les conditions et les évolutions de l'attractivité du métier toujours d'enseignant selon 4 axes : le métier d'enseignant est-il attractif pour les étudiants ? Y a-t-il vraiment, en France, une pénurie de recrutement ? Quelles sont les conditions d'exercice du métier d'enseignant en 2016 ? Quelles sont les font les autres pays de l'OCDE pour valoriser le métier d'enseignant ?

UNE LARGE DIFFUSION

10 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

55

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (nov. 2016) : *Attractivité du métier d'enseignant : état des lieux et perspectives*, P. Périer.

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations du Cnesco** pour améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant (nov. 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport et les préconisations (nov. 2016).

Évaluations PISA et TIMSS

EN RÉSUMÉ

Il est souvent donné **une image réductrice des enquêtes internationales** des acquis des élèves, sous la forme de palmarès présentés dans les médias, alors que **celles-ci regorgent d'informations riches sur les élèves et leurs contextes d'apprentissage**. Ces palmarès sont à **manier avec prudence compte tenu des marges d'erreur**. Par exemple, dans PISA, les pays selon qu'ils appartiennent ou non à l'OCDE, peuvent avoir une comparabilité très limitée, car seuls les enfants de 15 ans scolarisés sont évalués dans PISA. Or selon les pays, la population scolarisée à cet âge diffère largement.

Il est donc nécessaire, au-delà des palmarès et au-delà de la photo instantanée du score national de chaque pays, **de chercher à comprendre les différentes dimensions des enquêtes**. Alors que PISA revient tous les trois ans dans les débats sur l'école, l'enquête internationale TIMSS est moins connue du grand public, la France n'y ayant pas participé depuis 20 ans. Le Cnesco s'est attaché à décrire la construction de ces deux enquêtes et à analyser les contenus des tests proposés aux élèves (auxquels il a eu accès alors que ces données ne sont pas encore rendues publiques).

CHIFFRES CLÉS

- La France n'avait pas participé à l'enquête TIMSS depuis plus de 20 ans (1995).
- Les enquêtes PISA concernent l'ensemble des élèves dont l'âge est compris entre 15 ans trois mois et 16 ans deux mois. Au-delà des pays de l'OCDE, n'importe quel autre pays peut y participer (72 pays en 2015).
- Les enquêtes TIMSS concernent les élèves qui sont dans leur quatrième ou huitième année de scolarité et TIMSS *Advanced*, les élèves en fin d'études secondaires en classe scientifique. En 2015, 57 pays ont participé à TIMSS, mais uniquement 9 pour le niveau de la classe terminale.

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 L'origine des évaluations internationales

Les enquêtes internationales sur les acquis des élèves sont bien antérieures à l'arrivée de PISA dans les années 2000. C'est dans le contexte de la guerre froide et de la course pour la conquête de l'espace que se livrent, dans les années 1960, les États-Unis et l'URSS que l'ancêtre de PISA voit le jour. **La qualité des apprentissages devient une donnée importante** que les chercheurs tentent de mesurer. C'est dans ce contexte que naît l'IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*). Au côté des tests pratiqués auprès des élèves, **des données sont recueillies sur les conditions d'apprentissage et les caractéristiques des élèves**. Une attention toute particulière est également portée aux **programmes scolaires**.

2 Deux enquêtes aux objectifs différenciés

- Les enquêtes PISA concernent **l'ensemble des élèves dont l'âge est compris entre 15 ans trois mois et 16 ans 2 mois, quels que soient leur niveau scolaire et les filières dans lesquelles ils sont scolarisés**. Au-delà des pays de l'OCDE, n'importe quel autre pays peut y participer (72 pays ou systèmes économiques ont participé à PISA 2015 dont 34 pays de l'OCDE). L'OCDE considère que le développement des économies des pays dépend largement de la qualité de leurs systèmes éducatifs et que **le citoyen doit savoir mobiliser ses connaissances scolaires pour résoudre les problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans "la vie réelle"**. PISA n'évalue donc pas strictement des matières scolaires mais une littératie scientifique, mathématique et en compréhension de l'écrit.

■ Les enquêtes TIMSS concernent **les élèves qui sont dans leur quatrième ou huitième année de scolarité** (en France, élèves de CM1 et de quatrième). Concernant TIMSS *Advanced*, la population ciblée est celle **des élèves en fin d'études secondaires en classes scientifiques**. En 2015, 57 pays ont participé à TIMSS (48 pour la 4^e année et 40 pour la 8^e année), mais seulement 9 pays pour le niveau terminal. La France a participé uniquement à l'enquête aux niveaux CM1 et Terminale S. Les enquêtes TIMSS cherchent d'abord à mieux **connaître les systèmes éducatifs en ce qui concerne l'enseignement des mathématiques et des sciences et moins, directement, à améliorer les politiques scolaires globales**. Elles s'intéressent avant tout aux contenus d'enseignement, à leur présence dans les programmes et aux acquis des élèves par rapport aux objectifs des programmes scolaires.

3 Deux évaluations comparables sur certains points

- La préparation et l'organisation des enquêtes PISA et TIMSS sont des **opérations complexes qui mobilisent de très nombreux acteurs sur toute la planète**. Ainsi, pour PISA 2015, ce sont entre 4 500 et 10 000 élèves qui ont passé les tests dans chacun des 72 pays ou systèmes économiques participants (plus de 500 000 élèves au total), dans des conditions aussi sécurisées et contrôlées que possible.
- La préparation de chaque enquête commence trois ans avant la passation pour PISA et quatre ans avant pour TIMSS ; lors de pré-tests, il est vérifié

par des méthodes psychométriques que le choix des questions posées est pertinent, assurant ainsi la validité de l'enquête qui sera menée l'année suivante. Cette phase préliminaire permet aussi d'identifier les biais culturels ou linguistiques éventuels dans les questionnaires. En 2014, elle a également permis de préparer la passation informatisée de PISA 2015.

Pour les deux enquêtes, **les scores des pays sont donnés sur une double échelle qui permet de représenter à la fois les niveaux de compétences des élèves et les difficultés des questions**. Ces enquêtes nous donnent des indicateurs supplémentaires, tels que la distribution des scores des élèves par niveau de performance, et son évolution.

4 Les précautions d'interprétation

Attention aux "effets palmarès" : les résultats des enquêtes internationales les plus diffusés dans les médias sont les positions respectives des pays dans un classement international. Or le score moyen de chaque pays est une estimation statistique calculée avec des marges d'erreur dont il est essentiel de tenir compte (un peu comme dans un sondage). Ces enquêtes nous donnent des indicateurs supplémentaires, tels que la distribution des scores des élèves par niveau de performance, et son évolution.

Aucune évaluation ne peut dire à elle seule comment va l'école française. La richesse du panorama des enquêtes internationales et nationales menées en France permet d'avoir des informations complémentaires.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE

Dans la cadre de sa mission d'expertise des méthodologies des évaluations internationales, le Cnesco a publié, en novembre 2016, le rapport **"Comparaison des évaluations PISA et TIMSS : comprendre les évaluations internationales"**. L'objectif était d'apporter un éclairage sur les cadres de référence des programmes PISA et TIMSS et sur leurs contenus.

UNE LARGE DIFFUSION

16 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

74

citations
de la thématique
dans la presse

6 500

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (nov. 2016) : *Comparaison des évaluations PISA et TIMSS : comprendre les évaluations internationales*, A. Bodin, C. de Hosson, N. Décamp, N. Grapin et P. Vignaud ;

- **2 notes d'actualités** sur la publication des résultats des enquêtes TIMSS et PISA (déc. 2016).

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** contenant le rapport en deux volumes (nov. 2016) et les notes d'actualité (déc. 2016) ;
- **1 conférence virtuelle interactive** à destination des praticiens et des décideurs présentant les deux enquêtes internationales (nov. 2016).

École et handicap

EN RÉSUMÉ

Entre 2004 et 2015, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés a quasiment doublé : 350 300 élèves en 2015.

À l'instar de la majorité des pays européens, la France a adopté le modèle de l'école inclusive, qui n'est plus strictement enfermé dans une vision médicale du handicap.

Cependant, ce concept d'école inclusive n'est pas totalement mis en place en France. Les locaux des établissements scolaires sont loin d'être aux normes d'accessibilité. Les élèves en situation de handicap sont encore souvent séparés des autres élèves au collège et au lycée. Enfin, les aménagements pédagogiques sont méconnus des familles.

CHIFFRES CLÉS

- En 2015, 56 % des élèves en situation de handicap étaient scolarisés en classe ordinaire (Depp).
- Un enfant de 8 ans sur dix en situation de handicap se sentirait, d'après sa famille, mal ou très mal à l'aise dans son école ou son établissement. C'est trois fois plus que les écoliers du même âge sans handicap (Depp, 2013).

- Moins de la moitié des familles connaissent les aménagements pédagogiques prévus par le plan personnalisé de scolarisation (PPS) de leur enfant (soit 40 % des familles des enfants de 12 ans et 44 % de celles d'enfants de 8 ans) (Depp, 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Développer rapidement l'accessibilité de l'environnement éducatif

- Éliminer les barrières physiques, conformément aux réglementations.
- Généraliser et accompagner l'usage des outils numériques nomades.

2 Mettre l'établissement au cœur de la scolarité de l'élève en situation de handicap

- Inclure la problématique du handicap dans le projet d'établissement.
- Nommer un enseignant "personne ressource" dans chaque établissement.
- Sensibiliser l'ensemble des élèves au handicap (voir projet Handi'Malette ci-après).

3 Étendre l'accompagnement de l'élève et sa prise en charge

- Prendre en charge l'accompagnement de l'élève lorsqu'il est en stage ou en alternance.

- Étendre la prise en charge de l'enseignement à distance jusqu'à la fin de la scolarité.

4 Repenser la formation des enseignants

- Former les enseignants à l'évaluation des élèves en situation de handicap.
- Encourager la diversité des méthodes pédagogiques.
- Mettre en place une banque d'outils pédagogiques adaptés par académie.

5 Évoluer à terme vers un système d'éducation plus unifié

- Développer une démarche de mutualisation entre les secteurs médico-social et éducatif.
- Intensifier le développement des unités d'enseignement externalisées.

Des projets innovants en France

“Handi’mallette” pour sensibiliser les enfants à l’accueil de jeunes en situation de handicap

Sur la commune de Vallan (Yonne), l’association ADAPT met à disposition des élèves des jeux olfactifs, des parcours sensoriels avec yeux bandés et des devinettes en langue des signes. Ces outils permettent de **leur faire découvrir les différents types de handicap pour que tous les élèves soient sensibilisés à l’accueil de camarades en situation de handicap.**

La tablette numérique, avec logiciels spécialisés, pour faciliter le travail des élèves

Au lycée de Sarreguemines (Moselle), les élèves en situation de handicap ont été équipés d’une tablette avec logiciels adaptés. Les élèves peuvent prendre en photo le cours fourni par l’enseignant. Grâce à une application destinée à la reconnaissance de caractères, l’élève peut récupérer numériquement le cours de l’enseignant. **La tablette assure une lecture du texte à haute voix, une mise en forme adaptée, la recherche des définitions, etc.** Ces élèves peuvent donc travailler sur les mêmes documents que leurs camarades.

Le regard vers l’international



Au Canada, l’association LDAV intervient auprès des enfants présentant des troubles de l’apprentissage. Des psychologues établissent une stratégie d’apprentissage, avec des pédiatres, des orthophonistes et des ergothérapeutes. **Le soutien est alors déployé au sein de l’école, pendant un à trois ans.** À l’issue, l’enfant doit pouvoir poursuivre ses études sans aide.



En Finlande, dans la majorité des municipalités, l’ensemble des enseignants ont été formés. **Souvent, deux classes sont regroupées, avec deux professeurs, dont un spécialisé.** Les enseignants sont habitués à coopérer entre eux.

L’opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Centre international d’études pédagogiques (Ciep) ont organisé en janvier 2016 une conférence de comparaisons internationales : **“École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels”**. Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques sur l’école inclusive mises en œuvre dans les pays de l’OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Pour organiser cette conférence, le Cnesco s’est associé au Centre international d’études pédagogiques (Ciep), au secteur de l’éducation de l’Unesco et à l’Agence européenne pour l’éducation inclusive et adaptée.

UNE LARGE DIFFUSION

30 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

58

citations
de la thématique
dans la presse

2 700

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d’évaluation** (janv. 2016) : *École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels*, S. Ebersold, É. Plaisance et C. Zander ;
- **1 revue documentaire** réalisée par le Ciep (janv. 2016).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations** issues de la réflexion des décideurs lors de la conférence pour favoriser l’inclusion des élèves en situation de handicap (janv. 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les vidéos des experts, les préconisations du Cnesco et des projets innovants (janv. 2016) ;
- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la formation, l’évaluation, les expérimentations territoriales, les outils numériques et la veille sur cette thématique (2016-2017).

Éducation à la citoyenneté

EN RÉSUMÉ

La France consacre des ressources importantes à l'éducation civique. **C'est le pays européen dans lequel les élèves commencent le plus tôt leur apprentissage de la citoyenneté, dès l'âge de 6 ans.** Cet apprentissage s'étale ensuite sur 12 ans (le plus long en Europe), avec un nombre annuel d'heures d'enseignement à la citoyenneté dégressif tout au long de la scolarité (appelé depuis la rentrée 2015 enseignement moral et civique (EMC)).

Les méthodes de pédagogie active (débat en classe, projets citoyens *versus* cours magistral d'éducation civique) **sont peu développées en France.** Pourtant, selon les études, ces méthodes ont **un impact positif sur l'apprentissage de la citoyenneté.**

CHIFFRES CLÉS

- Avec 12 années d'enseignement spécifique, la France est le pays européen qui propose dans ce domaine l'enseignement spécifique le plus long (Eurydice, 2012).
- Les jeunes (entre 18 et 24 ans) sont seulement 20 % à considérer qu'ils connaissent leur rôle en tant que citoyens (BVA pour Casden/Cnesco, 2015).
- Si le cours d'éducation civique est toujours plébiscité (93 %), les Français adhèrent à de nouvelles pédagogies plus actives telles que l'organisation de débats civiques (88 %), la participation à la vie collective et à l'organisation de la classe (93 %) (BVA pour Casden/Cnesco, 2015).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Impact de l'éducation à la citoyenneté sur les élèves

- Les recherches montrent que l'existence de cours d'éducation civique est associée à un développement des connaissances civiques et au développement d'un sentiment d'appartenance à la Nation, mais pas automatiquement à des attitudes et des engagements civiques plus développés (intérêt pour la politique, sentiment d'efficacité politique, engagement civique effectif ou escompté, valorisation de la participation électorale).
- Un climat pédagogique ouvert (bonnes relations enseignants/élèves, prise en compte du point de vue de l'élève, libre expression des élèves) a des effets positifs sur les connaissances et les attitudes civiques des élèves. Il tend à développer leur implication dans des discussions politiques hors de l'école et leur suivi des campagnes politiques.
- Enfin, la participation électorale des élèves dans les instances de gouvernance des établissements comme les Conseils de vie lycéenne en France est surtout associée à la participation électorale escomptée mais jouerait peu sur d'autres formes de participation politique (implication dans un parti politique par exemple).

2 Les conditions qui rendent ces programmes d'enseignement efficaces

- L'impact des cours d'éducation à la citoyenneté est d'autant plus important que les lycéens y ont l'occasion d'aborder une variété de sujets, de discuter d'enjeux d'actualité et de développer un rapport réflexif aux documents utilisés pendant les cours.
- Outre la mise en place de discussions politiques en classe, les recherches montrent que le développement de connaissances grâce à l'usage d'Internet (pour s'informer à propos des candidats et des enjeux politiques locaux), ainsi que l'effet de l'implication des élèves dans le choix des sujets étudiés sont essentiels.
- La participation des élèves à la vie collective de l'établissement aurait des effets plus importants que l'engagement des élèves en dehors de l'école (dans des associations notamment), sur leur niveau de connaissances civiques et l'intention de participer aux élections dans le futur. En revanche, cet engagement civique dans l'école n'aurait pas d'impact sur les autres formes, plus actives, de participation (adhésion à un parti politique notamment).

Des projets innovants en France

Les Juniors Associations se retrouvent dans la "maison des collégiens"

Le collège Lucie Aubrac de Tourcoing, classé en Réseau d'éducation prioritaire (REP+), a **favorisé la création de Juniors Associations au sein de l'établissement et à l'initiative des élèves**. Par exemple, la Junior Association "C'est pas juste un spectacle" a été créée par une élève de 3^e, passionnée de danse et qui souhaitait venir en aide aux familles déshéritées de son quartier. Chaque année, quatre ou cinq associations sont créées. Le foyer des élèves a été remplacé par la maison des collégiens. Elle est désormais animée et gérée par une des Juniors Associations. Le collège met **un fonds de soutien à disposition de cette Junior Association** qui est ensuite sollicitée par des groupes de collégiens afin de développer des projets. **La Junior Association reçoit alors les porteurs du projet avant de leur accorder une subvention.**

"School game" : la série vidéo des lycéens sur leurs propres incivilités

Les élèves du lycée professionnel Pierre Lescot de Paris ont créé une mini-série en six épisodes : la casquette, le retard, la paresse, le portable, la triche et le désordre. **Ces pastilles de 30 secondes rendent les lycéens responsables d'un projet dans sa globalité** : choix de la thématique, rédaction, mise en scène, tournage, enregistrement des voix, montage et diffusion. Ainsi, **les élèves ont pris du recul sur leurs actes d'incivilité, qu'ils ont dû mettre en mots et en images**. Ce projet a permis à chacun de trouver sa place et d'instaurer un climat de confiance avec les adultes.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE, UNE ENQUÊTE NATIONALE ET UNE EXPÉRIMENTATION EUROPÉENNE

Un rapport intitulé *"Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves"* a été publié en avril 2016. Il constitue une revue de la littérature scientifique, en France et à l'étranger, relative à l'apprentissage de la citoyenneté à l'école et à son impact sur les représentations, attitudes et comportements des élèves. En outre, un sondage auprès des Français sur leur perception de l'éducation à la citoyenneté, a été réalisé en partenariat avec la Casden.

Depuis 2016, le Cnesco a également conçu une **enquête nationale, qualitative et quantitative**, sur cette thématique. En 2018, près de 30 000 élèves et leurs encadrants seront interrogés. Cette enquête vise à analyser les connaissances, croyances et comportements civiques des élèves ainsi que les conditions pédagogiques de leur formation citoyenne.

Enfin, le Cnesco a été sélectionné suite à un appel à projet Erasmus +, en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du MEN, l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Une **expérimentation européenne sur des projets citoyens est ainsi montée et évaluée** entre 2017 et 2020.

UNE LARGE DIFFUSION

13 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

43

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (avril 2016) : *Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*, G. Bozec ;
- **1 sondage réalisé par l'institut BVA, en partenariat avec la Casden**, sur la perception de l'éducation à la citoyenneté par les Français (avril 2016) ;
- **1 note d'actualité** sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école (janv. 2015).

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, le sondage et des projets innovants (avril 2016) ;
- **1 dossier thématique** réalisé par Réseau Canopé à destination du grand public (avril 2016).

Mixités sociales à l'école

EN RÉSUMÉ

L'étude commanditée par le Cnesco met en évidence **une forte ségrégation dans les collèges et les lycées, appuyée sur la ségrégation résidentielle, et présentant de fortes inégalités territoriales**. La recherche met en évidence **les effets très négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté**. L'absence de mixité sociale a également un impact négatif dans la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés.

Pourtant, depuis 40 ans, **un fort immobilisme est observé dans la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques de mixités sociales à l'école**, malgré quelques exemples locaux encourageants recueillis par le Cnesco. De nombreux pays de l'OCDE (États-Unis, Suède, Chili, Angleterre, Pays-Bas, etc.) ont mis en place des politiques favorisant la mixité sociale à l'école, mettant en évidence un retard français en la matière.

CHIFFRES CLÉS

- **10 % des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63 % d'élèves issus de milieux socialement très défavorisés** (Cnesco, 2015).
- **La ségrégation sociale peut être 10 fois plus importante dans certains départements** que dans d'autres (Cnesco, 2015).
- Des classes de niveau sont observées dans 45 % des collèges (Cnesco, 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Mener une action immédiate

- Engager **une action d'urgence** de mixité sociale dans les **100 collèges les plus ségrégués**.
- **Intégrer des objectifs de mixités** lors de la création de tout nouvel établissement.
- Autoriser et **évaluer des expérimentations locales**.
- **Assurer une mesure statistique régulière** des mixités à l'école.

2 Impliquer l'ensemble des acteurs

- **Former les personnels** de l'éducation pour favoriser la mixité sociale.
- **Créer un bonus à l'orientation** pour les élèves des "établissements de la nouvelle mixité".
- **Engager l'enseignement privé** dans les politiques de mixités à l'école par des incitations financières.

- **Accompagner les parents** qui veulent contribuer à la mixité à l'école. Les associations et collectifs de parents d'élèves doivent être soutenus.
- **Construire la mixité à travers des projets citoyens d'élèves**. Il faut développer les programmes entre les établissements, en facilitant l'autonomie donnée aux élèves.

3 Informer, comprendre et analyser

- **Lancer une campagne nationale de sensibilisation** en direction du grand public.
- **Développer des recherches** sur la ségrégation à l'école en France.
- **Créer une plateforme d'échange** pour mutualiser les expériences sur les politiques de mixités à l'école.

Des projets innovants en France

Toulouse : faire vivre la mixité sociale dans un collège

À Toulouse, le collège Vauquelin dans un quartier très ségrégué s'efforce de développer la mixité sociale en recrutant ses élèves dans neuf écoles primaires dont trois classées en réseau d'éducation prioritaire (REP) et six autres dans des quartiers plus favorisés. Des actions concrètes ont été menées : **travail de communication auprès des parents et au niveau du quartier, projet pédagogique, composition des classes.** Aujourd'hui, 75 % des parents concernés souhaitent inscrire leurs enfants dans ce collège (contre 44 % en 2010).

Chauny : lycée général et lycée professionnel réunis pour plus de mixité

À Chauny (Aisne), le lycée général et technologique Gay Lussac et le lycée professionnel Jean Macé, sont désormais réunis sous une même direction. Ce changement permet de mélanger les populations scolaires jusqu'alors très ségréguées. Il permet aussi la recherche d'une culture commune pour les élèves et les personnels. **Cette fusion a entraîné la création de nouveaux espaces communs et de moments permettant à chacun de se reconnaître dans cette nouvelle structure.** Les sorties culturelles en dehors du temps scolaire réunissent désormais les élèves des deux lycées.

Le regard vers l'international



Aux États-Unis (Massachusetts), le choix des parents est encadré afin que le taux d'élèves défavorisés ne dépasse pas plus de 15 % dans chaque école.



Aux Pays-Bas, dans certaines communes, les parents doivent choisir plusieurs écoles, par ordre de préférence.



En Belgique francophone, les périodes d'inscription à l'école sont uniformisées. Ainsi, les publics défavorisés sont autorisés à s'inscrire avant l'ouverture officielle des dates d'inscription.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec ont organisé en juin 2015 une conférence de comparaisons internationales **"Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves ?"** Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques servant la mixité sociale dans l'école mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec (CSE) ainsi qu'au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour organiser cette conférence.

UNE LARGE DIFFUSION

47 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

201

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** (juin 2015) :
 - *État des lieux de la mixité sociale et scolaire dans les collèges et lycées français*, S-T. Ly et A. Riegert ;
 - *Rapport international : la mixité sociale à l'école*, G. Rompré ;
- **1 enquête originale du Cnesco** auprès des chefs d'établissements sur la constitution des classes (sept. 2015) ;
- **1 note d'actualité** sur l'école et l'immigration (janv. 2015).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations** issues de la réflexion des décideurs de la conférence pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les présentations des experts, les préconisations du Cnesco et des projets innovants (juin 2015) ;
- **3 forums en région** (Picardie – décembre 2014 ; Aquitaine – mai 2015 ; Rennes – mars 2016) ;
- **1 dossier thématique** réalisé par Réseau Canopé (février 2015) ;
- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la mesure de la mixité, le dialogue avec les parents, l'approche territoriale, la formation des personnels, la ségrégation intra-établissement et la veille sur cette thématique (2015-2017).

Redoublement et alternatives

EN RÉSUMÉ

La grande majorité des pays se sont, depuis les années 1970, ralliés à la promotion automatique des élèves d'une classe à l'autre. En France, un décret paru en novembre 2014, précise le caractère exceptionnel du redoublement. Pourtant cette pratique est toujours débattue.

La recherche internationale montre que le redoublement, au mieux n'a pas d'effet, ou **peut s'avérer nocif pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi.**

Pourtant, **parents, enseignants et, comme l'a révélé une enquête inédite du Cnesco, élèves, considèrent encore en 2015 le redoublement comme étant bénéfique.** Les élèves pointent néanmoins des effets psychologiques négatifs.

Dans les pays de l'OCDE qui ont choisi de limiter le redoublement, des alternatives ont été développées : rattrapage en fin d'année, promotion conditionnelle, écoles d'été, looping (suivi et accompagnement des élèves), tutorat, etc.

CHIFFRES CLÉS

- En France, **22 % des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, soit le double de la moyenne des pays de l'OCDE (PISA 2015).**
- En France, le taux de redoublement a **nettement régressé** (-17 points entre PISA 2003 et 2015).

- Les élèves qui sont allés moins d'un an en maternelle redoublent davantage (toutes choses égales par ailleurs). Ainsi, un élève qui est allé **"au plus une année" en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler (PISA 2012).**

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Lever les freins pédagogiques du redoublement : prévenir, comprendre et prendre en charge la difficulté dans la classe

- **Privilégier l'aide aux élèves en difficulté, au sein de la classe, sur le temps scolaire ordinaire, en accord avec les orientations de la recherche en pédagogie et en didactique.** Les dispositifs existants, dont certains pourraient être prometteurs (Plus de maîtres que de classes, classes à effectifs réduits dans les établissements à publics socialement défavorisés, accent mis sur la scolarisation en maternelle dès deux ans...), doivent être évalués, au niveau national et dans le cadre de l'établissement, de façon à ne conserver que les organisations scolaires qui s'avèrent pédagogiquement efficaces.

- **Développer l'expérimentation du "professeur des apprentissages fondamentaux" ou "professeur de cycle 2" :** spécifiquement formé en pédagogie et en didactique dans le cadre de la formation continue pour suivre les apprentissages fondamentaux et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le "professeur des apprentissages fondamentaux" pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.

2 Offrir une seconde chance aux élèves

Dans le cas où l'équipe pédagogique estime que l'élève possède des faiblesses sur les savoirs fondamentaux, **celui-ci pourra se voir proposer un stage d'été pendant les vacances scolaires.**

3 Lever les freins liés aux représentations sociales : informer/sensibiliser sur les effets pédagogiques et psychologiques négatifs du redoublement

Faire évoluer les représentations sociales autour du redoublement par la diffusion de la recherche dans le cadre de formation et de sessions d'information : en direction des enseignants (formation au dialogue d'orientation avec les parents, mallette

pédagogique pour les chefs d'établissement dans le cadre de réunions de sensibilisation sur le redoublement) et en direction des parents et des élèves, notamment lycéens (mallette pédagogique pour les fédérations de parents d'élèves pour l'organisation de réunions de sensibilisation sur le redoublement, sensibilisation au redoublement dans la formation des collégiens et des lycéens).

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée **"Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ?"** en janvier 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts et les praticiens lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur le redoublement.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé)/ENS de Lyon pour l'organisation de la conférence de consensus. Ont été également partenaires de cette conférence l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique.

UNE LARGE DIFFUSION

58 000

pages vues
sur le dossier
de ressources
en ligne

140

citations
de la thématique
dans la presse

3 300

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- 3 rapports scientifiques d'évaluation (déc. 2014) :
 - *Le redoublement en France et dans le monde : une comparaison statistique et réglementaire*, Cnesco ;
 - *Le redoublement en France et dans le monde : de l'étude de ses impacts à la croyance en son utilité*, Cnesco ;
 - *Le redoublement en France et dans le monde : quelles alternatives au redoublement ?*, Cnesco.

- 1 **synthèse des rapports** (déc. 2014) : *Synthèse : le redoublement et ses alternatives*, Cnesco ;

- 1 **enquête originale du Cnesco** auprès des collégiens et des lycées sur leur perception du redoublement (janv. 2015) ;

- 1 **évaluation sur le coût du redoublement** commandée à l'Institut des Politiques Publiques (IPP) (janv.2015).

Recommandations et diffusion :

- 1 **série de recommandations** issues du jury de la conférence pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janv. 2015) ;
- 1 **dossier de ressources** contenant les rapports, les podcasts des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (janv. 2015) ;
- 1 **ouvrage grand public** *Faut-il encore redoubler ?*, A. Heim, C. Steinmetz, A. Tricot, Canopé Éditions (mai 2015) ;
- 1 **dossier d'auto-formation** ESENESR-Réseau Canopé (sept. 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/redoublement/

Évaluation des élèves dans la classe

EN RÉSUMÉ

Une majorité des pays de l'OCDE affirme le principe de la liberté pédagogique des enseignants. Cependant **le développement de nouvelles normes** (des programmes scolaires formulés en objectifs pédagogiques ou en standards avec des recommandations concrètes sur les pratiques d'évaluation) **a progressivement encadré l'activité évaluative des enseignants dans la classe et dans les établissements.**

Cette multiplication des normes a conduit à des modalités d'évaluation, imposées aux enseignants, très diverses selon les pays.

Le rapport du Cnesco a apporté un regard scientifique, appuyé par l'expertise de chercheurs internationaux, et une méthodologie propre en identifiant des critères précis de **comparaison de politiques d'évaluation des élèves par des enseignants dans la classe.**

CHIFFRES CLÉS

■ En France, moins de 20 % des enseignants de collège déclarent demander régulièrement à leurs élèves de s'évaluer eux-mêmes, contre 70 % des enseignants anglais (TALIS 2013).

■ En France, au collège, les pratiques de collaboration en matière d'évaluation des élèves concernent 80 % des enseignants. En revanche, en Australie, en Suède ou en Angleterre, seuls quelque 5 % des enseignants déclarent ne pas collaborer en matière d'évaluation (TALIS 2013).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Dans les pays de l'OCDE, les réglementations nationales en matière d'évaluation des élèves sont de plus en plus contraignantes

- Depuis plus de 30 ans, la liberté pédagogique des enseignants s'est trouvée progressivement encadrée par des réglementations qui se sont multipliées.
- L'apparition de nouvelles normes d'évaluation a conduit à une diversification des modalités d'évaluation imposées aux enseignants.

2 Dans chaque pays, la vision politique de l'école conditionne le système d'évaluation des élèves dans la classe

- Certains pays nordiques, comme la Finlande, la Suède ou le Danemark, ont supprimé les notes, notamment au primaire. L'interdiction des notes ne signifie pas un moindre encadrement du travail d'évaluation de l'enseignant. Au contraire, souvent, les bilans qualitatifs des élèves sont plus étoffés.
- D'autres pays, comme la Suède, ont remplacé la notation chiffrée par une évaluation en niveau de performance (par exemple par lettres).
- La suppression des notes suscite des débats nationaux et la réglementation en la matière peut évoluer en fonction des alternances politiques.

3 Des pratiques enseignantes qui soulèvent l'importance de la formation en matière d'évaluation des élèves et de la collaboration entre enseignants

- Dans les pays de l'OCDE, l'enquête TALIS 2013 met en évidence une variété de modalités d'évaluation. **Certaines innovations, comme l'auto-évaluation des élèves ou la constitution de portfolios** ont particulièrement pénétré les classes du collège grâce à la formation continue. Ces innovations sont encore peu développées en France.

- La pratique de la collaboration entre enseignants est moins fréquente en France que dans les autres pays de l'OCDE. Dans certains pays, comme l'Australie, la Suède et l'Angleterre, les politiques nationales recommandent fortement aux enseignants d'échanger pour créer des outils locaux d'enseignement (progressions scolaires et outils d'évaluation pour chacun des établissements).

Le regard vers l'international

 Le Danemark a supprimé les notes au primaire. Cependant, il impose la rédaction, par l'enseignant, d'une évaluation individuelle de l'élève : l'enseignant y consigne les forces et les faiblesses scolaires de l'élève, un bilan de son développement psychologique et social, et les objectifs pédagogiques.

  La Corée du Sud et le Québec notent leurs élèves sur 100.

 L'Angleterre note ses élèves sur une échelle en lettres allant de A à G. Elle a récemment étendu son échelle de notation en rajoutant le niveau A* ("Excellent") pour lutter contre l'inflation des notes A ("Très Bien") et permettre à ses universités prestigieuses (Oxford, Cambridge, etc.) de recruter les élèves les plus talentueux.

L'opération du Cnesco

DEUX RAPPORTS SCIENTIFIQUES

À l'occasion de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, en décembre 2014, lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Cnesco a été sollicité pour rédiger **un rapport scientifique présentant une comparaison internationale des évaluations des élèves dans la classe**.

Le Cnesco travaille actuellement, en partenariat avec l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU – Université de Bourgogne), sur **les pratiques évaluatives des enseignants dans la classe et produira un rapport scientifique en 2018**.

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (déc. 2014) : *L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques*, Cnesco.

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** sur la thématique (déc. 2014).

UNE LARGE DIFFUSION

23 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

29

citations
de la thématique
dans la presse

Baccalauréat

EN RÉSUMÉ

Alors que le baccalauréat fait l'objet de débats chaque année en France, **ce modèle d'évaluation nationale externe aux établissements scolaires s'est fortement développé depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, sous la pression des demandes des parents, des universités et des entreprises.**

Pour dépasser les idées reçues sur le baccalauréat et éclairer les débats qui l'entourent, le Cnesco répond aux débats récurrents sur le baccalauréat : le baccalauréat favorise-t-il l'apprentissage des élèves ? Quelle est la place des options dans l'explosion des mentions ? Le baccalauréat s'est-il vraiment démocratisé en France ? A-t-on les mêmes chances d'avoir son bac partout en France ?

CHIFFRES CLÉS

- En 2016, plus de **632 700** élèves ont obtenu leur baccalauréat, ce qui correspond à une proportion de **79 % de bacheliers** pour une génération (Depp).
- En 2013, un candidat sur quatre, ayant décroché une mention "Très bien", y est parvenu grâce à un **choix stratégique d'options** (Depp, 2014).

- En 2015, un tiers des langues proposées au baccalauréat concernent moins de 50 élèves (Depp, 2014).
- Hors apprentissage, sept mois après l'obtention de leur diplôme, **46 % des bacheliers professionnels sont au chômage** (Depp, 2014).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Les effets vertueux du baccalauréat sur les apprentissages des élèves

Les recherches sur les effets des examens nationaux, conduites depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, montrent que **les tests nationaux font progresser en moyenne les apprentissages des élèves et réduisent les inégalités scolaires globales et d'origine sociale.** Cependant, pour atteindre ces effets vertueux, ces épreuves doivent remplir un ensemble de conditions pédagogiques : porter sur un champ de contenus d'enseignement large, proposer des épreuves permettant d'évaluer des compétences complexes, etc.

2 La place des options dans l'explosion des mentions

Le choix d'options au baccalauréat général correspond à un phénomène désormais massif du fait de leur régime de notation très avantageux. Si l'on considère l'ensemble des élèves, son effet sur la réussite au baccalauréat est faible. En revanche, **elles participent de façon très significative aux bonnes performances des très bons élèves.**

3 Le degré de démocratisation du baccalauréat

Si le nombre de bacheliers a très fortement progressé depuis 20 ans, **cette massification a avant tout été**

permise par la création du baccalauréat professionnel, le baccalauréat général s'étant peu ouvert quantitativement et socialement. À des inégalités verticales (tous les jeunes n'ont pas le baccalauréat) se sont substituées des inégalités horizontales (beaucoup de jeunes ont un baccalauréat mais pas de même valeur).

4 Les écarts de réussite au baccalauréat selon les académies

Selon les académies, la probabilité de décrocher son baccalauréat diverge notablement. **Il existe un écart de près de 10 points de réussite entre certaines académies.**

5 Le coût du baccalauréat

En 2010, une mission des inspections (IGF-IGEN-IGAENR) a estimé la dépense de l'organisation du baccalauréat entre 90 et 100 millions d'euros, en intégrant les coûts directs et indirects. Ce montant estimé représente environ 140 € en moyenne par candidat. Au final, **le coût du baccalauréat représente environ 0,5 % du montant de la scolarité d'un lycéen sur trois ans.** Mais le baccalauréat comporte de nombreuses options représentant un coût important, certaines de ces options concernant un nombre très restreint d'élèves.

6 La poursuite des études après le baccalauréat

Les destins dans l'enseignement supérieur des trois types de baccalauréat (général, technologique et professionnel) sont très différents. Ainsi, les bacheliers professionnels sont fortement handicapés dans leur réussite post-baccalauréat, même dans les filières de l'enseignement technique (BTS).

7 La recherche de l'emploi avec le baccalauréat

Les baccalauréats professionnels ont été créés à l'origine pour permettre une insertion directe des bacheliers sur le marché du travail. Malgré quelques réussites ponctuelles, notamment dans certaines spécialités industrielles porteuses, les chiffres globaux sur l'insertion de ces jeunes bacheliers révèlent des taux de chômage très élevés, même trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Le regard vers l'international



En Finlande, le "baccalauréat" a été instauré en 1852. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. Les épreuves bénéficient d'une double correction : tout d'abord, de la part du professeur de l'élève, puis de la commission nationale chargée de l'examen. Les résultats communiqués indiquent également les compétences acquises durant la dernière année d'études et le rang de l'établissement.

En Autriche, un examen proche du "baccalauréat" a été instauré récemment, en 2014-2015. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. La correction est effectuée par le professeur de l'élève et un autre intervenant, selon une grille d'évaluation

standardisée au niveau national. Aucune autre information que les notes obtenues à l'examen n'est communiquée.



Au Japon, il n'existe pas de diplôme obligatoire et gratuit. Les élèves ont la possibilité de passer le test du Centre national des admissions à l'université. Ce test est payant. Il est rédigé et corrigé par le Centre national d'examen d'entrée à l'université. S'il n'est pas obligatoire, il est tout de même souvent demandé pour l'inscription au sein d'une université, publique ou privée. Il peut être accompagné d'un autre examen spécifique organisé par les universités.

L'opération du Cnesco

UNE NOTE D'ACTUALITÉ ET UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

En juin 2016, le Cnesco a publié une note d'actualité **"Les grand débats du baccalauréat : éclairage du Cnesco"**. Cette note d'actualité synthétise des comparaisons internationales, des constats tirés d'enquêtes statistiques et des recherches.

La Cnesco prépare une conférence de comparaisons internationales sur l'orientation, de bac-3 à bac+3, qui se tiendra à la fin de l'année 2018.

UNE LARGE DIFFUSION

2 000

pages vues
sur le dossier
de ressources en ligne

17

citations
de la thématique
dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- 1 note d'actualité sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016).

Diffusion :

- 1 dossier de ressources sur la thématique (juin 2016).





1 - Membres

2 - Comité consultatif

3 - Équipe opérationnelle

4 - Travaux 2014-2017

5 - Programme 2018-2019

Les membres

Le Cnesco est une instance chargée d'une évaluation indépendante de l'école, et composée de **scientifiques reconnus pour leurs compétences techniques en matière d'évaluation et appartenant à des champs disciplinaires variés.**

Deux d'entre eux sont de nationalité étrangère, assurant ainsi l'ouverture du conseil à des problématiques et à des réseaux d'évaluation internationaux.

La diversité et la complémentarité des membres du Cnesco sont la garantie d'analyses de haut niveau et de propositions de qualité sur l'organisation et les résultats du système scolaire français.

Présidente



Nathalie Mons

Présidente du Cnesco,
professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

Scientifiques



Marc Gurgand

Directeur de recherche
au CNRS, chercheur
à l'École d'économie de Paris



Pascal Bressoux

Professeur en sciences
de l'éducation à l'université
Pierre-Mendès-France
de Grenoble, chercheur
au laboratoire des sciences de
l'éducation (LSE)



Claude Lessard (CANADA)

Ancien président
du Conseil supérieur
de l'éducation du Québec,
Professeur émérite
de sociologie de l'éducation
à l'université de Montréal



Patrice Caro

Professeur de géographie
à l'université de Caen
Normandie, co-directeur
du centre associé au Centre
d'études et de recherches
sur les qualifications (Céreq)
dans l'UMR-ESO



**Marie-Christine
Toczek-Capelle**

Professeure en sciences de
l'éducation à l'université
Clermont Auvergne, directrice
du laboratoire Activités,
connaissance, transmission,
éducation (Acté)



**Anne West
(ROYAUME-UNI)**

Professeure,
directrice du groupe
de recherche en éducation au
département politique sociale à
la *London School of Economics*

Le conseil est également représenté par des parlementaires et membres du Conseil économique, social et environnemental, compétents dans le domaine de l'éducation.

Parlementaires



Sylvie Charrière (LREM)
Députée de la Seine-Saint-Denis
(8^e circonscription), vice-
présidente de la commission
des affaires culturelles et de
l'éducation



Maxime Minot (LR)
Député de l'Oise (7^e
circonscription), secrétaire
de la commission des affaires
culturelles et de l'éducation



Françoise Cartron (PS)
Sénatrice de la Gironde,
membre de la commission de
l'aménagement du territoire et
du développement durable



Laurent Lafon (UDI-UC)
Sénateur du Val-de-Marne,
membre de la commission de la
culture, de l'éducation et de la
communication du Sénat

Conseil économique, social et environnemental



Marie-Pierre Gariel
Membre
du Conseil économique,
social et environnemental (Cese),
représentante de l'Union
nationale des associations
familiales (UNAF)



Xavier Nau
Membre
du Conseil économique,
social et environnemental (Cese),
professeur de philosophie au
lycée à la retraite

Le comité consultatif

Le comité consultatif représente l'ensemble des parties prenantes de la communauté éducative. Il est chargé d'enrichir les réflexions du Cnesco sur son programme de travail et le contenu de ses activités. Il apporte son concours à la diffusion des résultats.

Associations des élus des collectivités territoriales

- Assemblée des départements de France (ADF)
- Association des maires de France (AMF)
- Régions de France

Organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale

- Fédération syndicale unitaire (FSU)
- Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle de Force ouvrière (FNEC-FP-FO)
- Syndicat général de l'éducation nationale de la Confédération française démocratique du travail (SGEN-CFDT)
- Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Personnalités qualifiées

- Un enseignant du premier degré
- Un enseignant du second degré
- Un chef d'établissement
- Un inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) pour le premier degré
- Un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) pour le second degré
- Un inspecteur de l'Éducation nationale pour l'enseignement technique (IEN-ET)

Organisations professionnelles et de salariés

- Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)
- Confédération générale du travail (CGT)
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Associations de parents d'élèves

- Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)

Association éducative complémentaire de l'enseignement public

- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)

Associations de lycéens

- Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL)
- Union nationale lycéenne (UNL)

L'équipe opérationnelle

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco, une équipe opérationnelle, sous la responsabilité d'un secrétaire général et directeur scientifique, travaille sous l'autorité de la présidente du Cnesco, dans le cadre des orientations définies par les membres du conseil.

Secrétariat général et direction scientifique



Jean-François Chesné
Secrétaire général
Directeur scientifique

Études et recherches



Élodie Bellarbre
Responsable d'études
et d'évaluations



Claire Margaria
Chargée de missions

Relations internationales



Emily Helmeid
Responsable
des études
et des relations
internationales

Communication et partenariats



**Amandine
Blanchard-Schneider**
Responsable
de la communication
et des partenariats



Thibault Coudroy
Chargé d'études
et de communication

Administration



Geneviève Doumenc
Directrice
administrative
et financière



Chadya Ben-Ali
Assistante
de direction
Missionnée

Activités et diffusions (2014-2017)

► FICHE 1 - page 52



DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

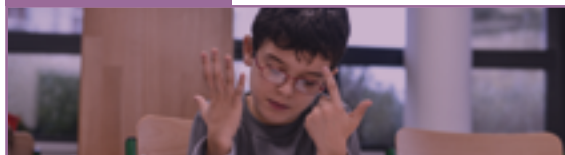
□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de consensus** (mars 2017)
- **2 rapports scientifiques d'évaluation** : différenciation dans les systèmes éducatifs et différenciation dans l'enseignement (mars 2017)
- **17 notes d'experts, intervenants de la conférence** (mars 2017)
- **1 série de recommandations pour une différenciation pédagogique efficace** (mars 2017)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (octobre 2017)
- **2 conférences virtuelles interactives** (à venir en 2018)
- **Plusieurs interventions** d'experts et de membres du jury en formation de formateurs et d'enseignants
- **1 projet Canopé Grand-Est** de mise en œuvre des recommandations du Cnesco

► FICHE 2 - page 54



NOMBRES ET CALCUL AU PRIMAIRE

□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de consensus** (novembre 2015)
- **4 rapports scientifiques d'évaluation** : acquis des élèves, enjeux des premiers apprentissages, manuels scolaires, inégalités (novembre 2015)
- **1 série de recommandations** pour favoriser l'apprentissage des nombres et des opérations (novembre 2015)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (septembre 2016)
- **Plusieurs interventions** d'experts en formation de formateurs en académies et présentations des travaux du Cnesco à l'ESENER (2016-2017)

► FICHE 3 - page 56



COMPRÉHENSION EN LECTURE

□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de consensus** (mars 2016)
- **1 rapport scientifique d'évaluation** : lire pour comprendre et apprendre (avril 2016)
- **1 note d'analyse** sur les compétences des élèves français (avril 2016)
- **1 série de recommandations** pour soutenir le développement de la compréhension en lecture (mars 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 conférence virtuelle interactive** présentant les recommandations (octobre 2016)
- **1 intervention d'experts en formation de formateurs en académie** (octobre 2016)
- **1 formation** organisée par l'Ifé/ENS de Lyon suite à la conférence (mars 2017)

► FICHE 4 - page 58



QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- **1 rapport scientifique d'évaluation de la qualité de vie à l'école** (octobre 2017)
- **9 contributions thématiques** (octobre 2017)
- **1 enquête** sur la restauration et l'architecture scolaires (octobre 2017)
- **1 colloque scientifique** organisé par le Centre de recherche en éducation de Nantes (juin 2017)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** sur l'accès à la restauration scolaire (en préparation)

► FICHE 5 - page 60



LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de comparaisons internationales** (novembre 2017)
- 1 **rapport scientifique d'évaluation** et de comparaisons internationales sur le décrochage scolaire (décembre 2017) ;
- 2 **contributions thématiques** : inégalités territoriales de décrochage, absentéisme scolaire (décembre 2017)
- 1 **série de préconisations** pour agir plus efficacement face au décrochage scolaire (décembre 2017)

► FICHE 6 - page 62



INÉGALITÉS À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique d'évaluation** des inégalités sociales et migratoires à l'école (septembre 2016)
- 22 **contributions** de chercheurs internationaux issus de champs disciplinaires variés (septembre 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **journée d'échanges** sur les inégalités territoriales dans le cadre de l'université d'été du Cnesco (août 2017)
- 1 **rapport** sur les inégalités territoriales (en préparation)

► FICHE 7 - page 64



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de comparaisons internationales** (mai 2016)
- 2 **rapports scientifiques d'évaluation** : comparaisons internationales et inégalités (juin 2016)
- 1 **état des lieux** de l'enseignement professionnel en France (juin 2016)
- 1 **série de préconisations** pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel (juin 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **présentation** des résultats de la conférence devant le Think Tank "La Fabrique de l'Industrie" (janvier 2017)

► FICHE 8 - page 66



ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ENSEIGNANT

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique d'évaluation** sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)

► FICHE 9 - page 68



ÉVALUATIONS PISA ET TIMSS

□ ACTIVITÉ

- **1 rapport scientifique d'évaluation** des méthodologies et des contenus des tests élèves des deux enquêtes internationales (novembre 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **2 notes d'actualité** sur l'analyse des résultats de TIMSS et PISA (novembre/décembre 2016)
- **1 conférence virtuelle interactive** (novembre 2016)

► FICHE 10 - page 70



ÉCOLE ET HANDICAP

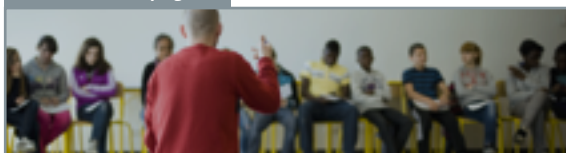
□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de comparaisons internationales** (janvier 2016)
- **1 rapport scientifique d'évaluation** sur l'accessibilité, la réussite scolaire et les parcours individuels (février 2016)
- **1 série de préconisations** pour favoriser l'éducation inclusive des élèves en situation de handicap (janvier 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la formation, les expérimentations territoriales, les outils numériques... (2016-2017)

► FICHE 11 - page 72



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

□ ACTIVITÉ

- **1 note d'actualité** sur l'apprentissage de la citoyenneté (janvier 2015)
- **1 rapport scientifique d'évaluation** sur l'éducation à la citoyenneté à l'école (avril 2016)
- **1 sondage** sur l'opinion des français sur la citoyenneté (avril 2016)
- **1 forum** en région sur l'apprentissage de la citoyenneté (Bondy, avril 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 enquête quantitative et qualitative** (en préparation)
- **1 projet européen Erasmus +** sur une "éducation active" des jeunes à la citoyenneté (en cours, 2017-2020)

► FICHE 12 - page 74



MIXITÉS À L'ÉCOLE

□ ACTIVITÉ

- **1 conférence de comparaisons internationales** (juin 2015)
- **2 rapports scientifiques d'évaluation** : état des lieux de la mixité sociale en France et comparaisons internationales (mai 2015)
- **1 série de préconisations** pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015)
- **1 enquête** sur la constitution des classes (septembre 2015)
- **1 forum en région** (Picardie, décembre 2014)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- **1 dossier de ressources** Réseau Canopé (février 2015)
- **1 réseau de décideurs** constitué sur différents dossiers : mesure de la mixité, dialogue avec les parents, approche territoriale... (depuis septembre 2015)
- **2 forums en région** (Rennes, mars 2016 ; Aquitaine, mai 2016)
- **2 interventions** pour un organisme de formation des collectivités territoriales (avril 2017)
- **1 communication nationale** réalisée par la FCPE (septembre 2017)

► FICHE 13 - page 76



REDOUBLEMENT ET ALTERNATIVES

□ ACTIVITÉ

- 1 **conférence de consensus** (janvier 2015)
- 1 **série de recommandations** pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janvier 2015)
- 3 **rapports scientifiques d'évaluation** : comparaisons internationales statistiques et réglementaires, synthèse de la recherche sur les effets du redoublement, analyse internationale des alternatives au redoublement (janvier 2015)
- 1 **enquête** sur la perception du redoublement par les élèves (janvier 2015)
- 1 **évaluation** sur le coût du redoublement (janvier 2015)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **publication** collection Éclairer de Réseau Canopé (mai 2015)
- 1 **dossier de ressources pour la formation ESENER-Réseau Canopé** (septembre 2016)

► FICHE 14 - page 78



ÉVALUATION DES ÉLÈVES DANS LA CLASSE

□ ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique** (décembre 2014)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **rapport scientifique** sur les pratiques d'évaluation dans la classe (en construction)

► FICHE 15 - page 80



BACCALAURÉAT

□ ACTIVITÉ

- 1 **note d'actualité** sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016)

□ SUIVI POST-ACTIVITÉ

- 1 **série de rapports sur l'orientation**, de bac-3 à bac+3 (2018)
- 1 **conférence de comparaisons internationales sur l'orientation**, de bac-3 à bac+3 (2018)

Le programme 2018-2019

2018

Inégalités territoriales

- Rapports scientifiques d'évaluation

Différenciation pédagogique

- Conférences virtuelles interactives

Écrire et rédiger

- Conférence de consensus
- Rapports scientifiques d'évaluation
- Conférence virtuelle interactive

Orientation, Bac -3 / Bac +3

- Conférence de comparaisons internationales
- Rapports scientifiques d'évaluation

Éducation à la citoyenneté

- Enquête quantitative et qualitative
- Projet européen dans le cadre du programme Erasmus +

Pratiques évaluatives dans la classe

- Rapport scientifique d'évaluation

2019

Gouvernance des réformes scolaires

- Rapport scientifique d'évaluation

Numérique dans les apprentissages

- Rapport scientifique d'évaluation

Langues vivantes

- Conférence de consensus
- Rapports scientifiques d'évaluation
- Conférence virtuelle interactive

Formation continue dans l'éducation

- Conférence de comparaisons internationales
- Rapports scientifiques d'évaluation

Implication des parents à l'école

- Rapport scientifique d'évaluation

Restauration scolaire

- Rapports scientifiques d'évaluation



Conseil national d'évaluation
du système scolaire
Cnesco

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris

Adresse postale :
Cnesco
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP07
Tél : 00 33 1 55 55 02 09
secretariat.cnesco@education.gouv.fr

Directrice de la publication :
Nathalie Mons
Directeur de la rédaction :
Jean-François Chesné
Rédacteurs :
Amandine Blanchard-Schneider,
Thibault Coudroy
Contributeurs :
Élodie Bellarbre, Pauline Denis,
Geneviève Doumenc, Emily Helmeid,
Claire Margaria

Mise en page :
Ministère de l'Éducation nationale
Pôle moyens d'impression
Valérie Gaudin en collaboration avec
Gwendal Geoffroy

Photographies et visuels :
© Cnesco ; Philippe Devernay/MEN;
Patrick Gaillardin/PictureTank/MEN;
Xavier Schwebel/PictureTank/MEN;
Joan Bardeletti/Picturetank ; Maga-
li Delporte/PictureTank/MENESR ;
Laurent Villeret/PictureTank/MEN ;
Jean-Robert Dantou/PictureTank/MEN ;
Sophie Brandstrom/PictureTank ;

Impression :
Ministère de l'éducation nationale
Pôle moyens d'impression
110 rue de Grenelle
75 357 Paris SP 07



Reproduction interdite.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU CNESCO



www.cnesco.fr



[@Cnesco](https://twitter.com/Cnesco)



[Cnesco](https://www.facebook.com/Cnesco)



Regard du Cnesco - la lettre d'information

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une **institution chargée d'une évaluation indépendante**, créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013. Il est **composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental**.

Le Cnesco mène une **évaluation scientifique et participative du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il **met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public**.

Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris
Tél : +33 (0)1 55 55 02 09 - secretariat.cnesco@education.gouv.fr